



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des territoires**

Service Risque Énergie Construction Circulation
Unité Urbanisme et Prévention des Risques
Affaire suivie par : Corentin SCHAEFER
Tél : 03.87.34.83.63
E-mail : corentin.schaefer@moselle.gouv.fr

Metz, le **28 JUIN 2021**

OBJET : Demande d'examen au cas par cas pour la révision du plan de préventions des risques miniers sur les communes d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Ottange, Rochonvillers et Tressange, dans le département de la Moselle.

P.J. : Rapport au titre de l'article R.122-18 du code de l'environnement pour la révision du PPRM d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Ottange, Rochonvillers et Tressange – *dossier d'examen au cas par cas.*

Monsieur le Président,

Les communes d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Ottange, Rochonvillers et Tressange sont vulnérables aux risques miniers. En complément des documents d'urbanisme, le droit des sols est réglementé par un plan de prévention des risques miniers (PPRM) approuvé le 23 décembre 2004 et révisé le 30 septembre 2011.

Depuis l'approbation de la dernière révision, Géodéris a actualisé les cartes d'aléas miniers sur sept communes.

Ces études de Géodéris ont été portées à connaissance, au fur et à mesure de leur réalisation, des maires et des présidents des établissements de coopération intercommunal le :

- 19 septembre 2013 pour la commune d'Aumetz;
- 18 novembre 2013 pour la commune de Tressange;
- 29 novembre 2019 pour la commune d'Ottange;
- 05 mars 2019 pour la commune de Rochonvillers;
- 06 avril 2021 pour les communes d'Angevillers, Boulange et Havange.

La révision du PPRM est envisagée afin de prendre en compte les changements des zones d'aléas dans le plan de zonage et d'intégrer des amendements dans le règlement tel que le remplacement du terme 'surface hors oeuvre brute' par le terme 'surface de plancher'.

Conformément à l'article R. 122-17-II du code de l'environnement, les plans de prévention des risques miniers pris en application de l'article L. 562-1 du code de l'environnement, peuvent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Ainsi, je sollicite votre avis sur la nécessité ou pas de réaliser l'évaluation environnementale dans le cadre de cette procédure de révision.

Monsieur Le Président de l'Autorité Environnementale
Conseil général de l'environnement et développement durable
Autorité environnementale
Tour Séquoia
92055 La défense Cedex

À cette fin, je vous adresse, en pièce jointe, le rapport au titre de l'article R.122-18 du code de l'environnement pour la révision du PPRM d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Ottange, Rochonvillers et Tressange reprenant les informations en matière d'environnement qui doivent être communiquées.

Mon service SRECC/UPR se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

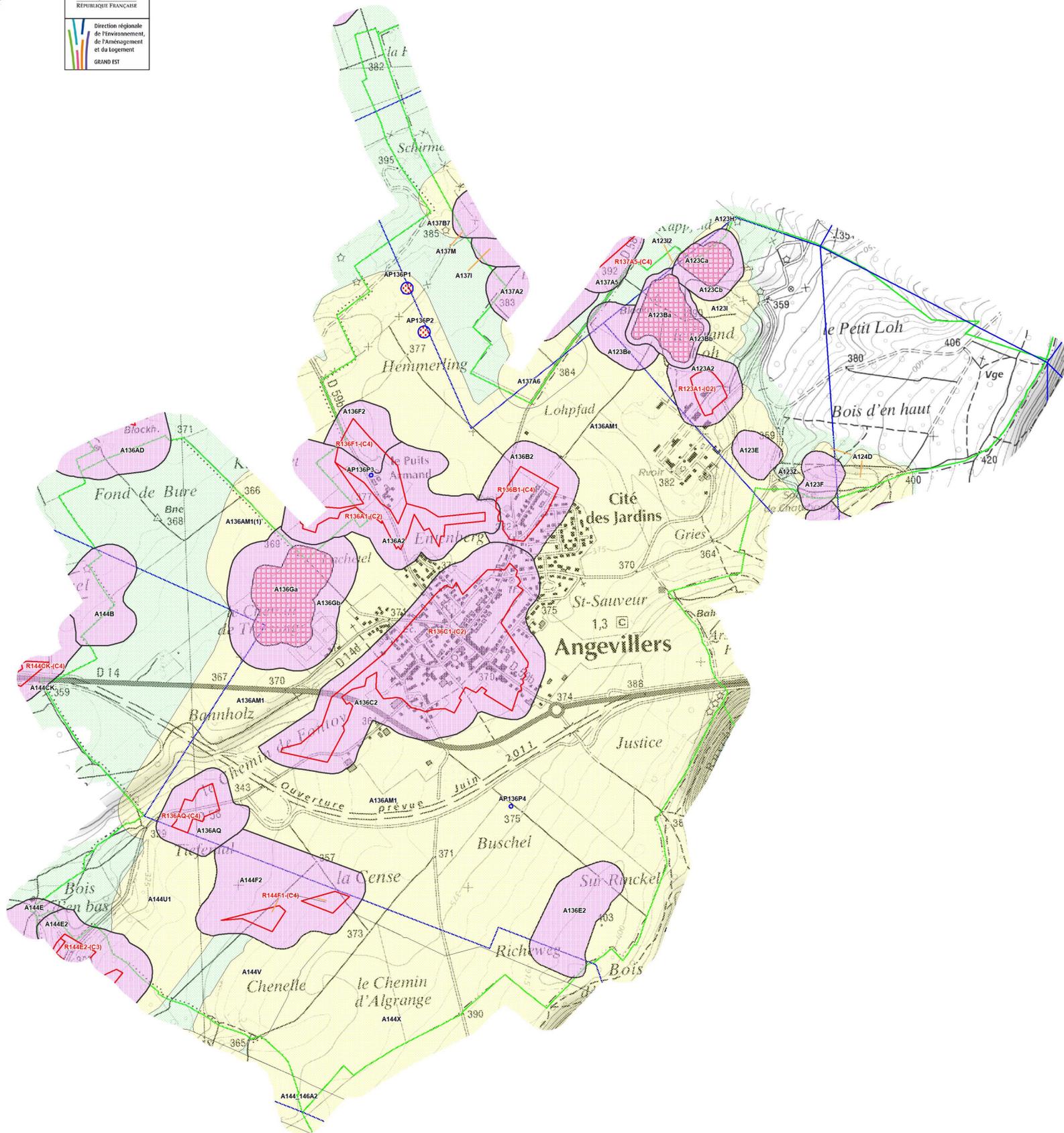
Le Chef du Service Risques Énergie
Construction Circulation



Christian MONTLOUIS-GABRIEL

COMMUNE D'ANGEVILLERS

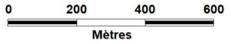
ZONAGE DES TYPES D'INSTABILITES



NIPEM (zone Non Influencée Par l'Exploitation Minière)		Limites :
GLISSEMENT SUPERFICIEL		Concession
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT		Commune
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT SOUS BÂTI ET INFRASTRUCTURE		
<p>● FONTIS SUR PUIITS ● PUIITS SANS ALEA</p> <p>● FONTIS SUR DÉPILAGE Ancien à moins de 50 m</p> <p>● FONTIS SUR TRAVAUX</p>		FONTIS sous bâti et infrastructure
ZIPEM (Zone Influencée Par l'Exploitation Minière)	EFFONDREMENT LOCALISÉ	RISQUE sous bâti Fort, Moyen ou Faible
	EFFONDREMENT BRUTAL Non Ecarté / Etude en cours	CLASSE DE SURVEILLANCE C1 à C4 pour bâti et infrastructure ACTUELS
AFFAISSEMENT PROGRESSIF		
MOUVEMENTS RESIDUELS		
ZONE SANS ALEA MINIER		

Angévillers_ppm.wor
E2018/083DE - 18LOR22010

Etat
au
01/10/2018



BD ORTHO / SCAN25® (Lambert 93) de 2009 utilisés conformément aux dispositions prévues par le protocole IGN - MEEEDD/
Pour chaque zone d'alea, les classes de surveillance potentielle, induites par tous les types d'enjeux simulés sont indiquées dans le tableau des zones de chaque commune. Le numéro de la zone permet le repérage dans le tableau joint.

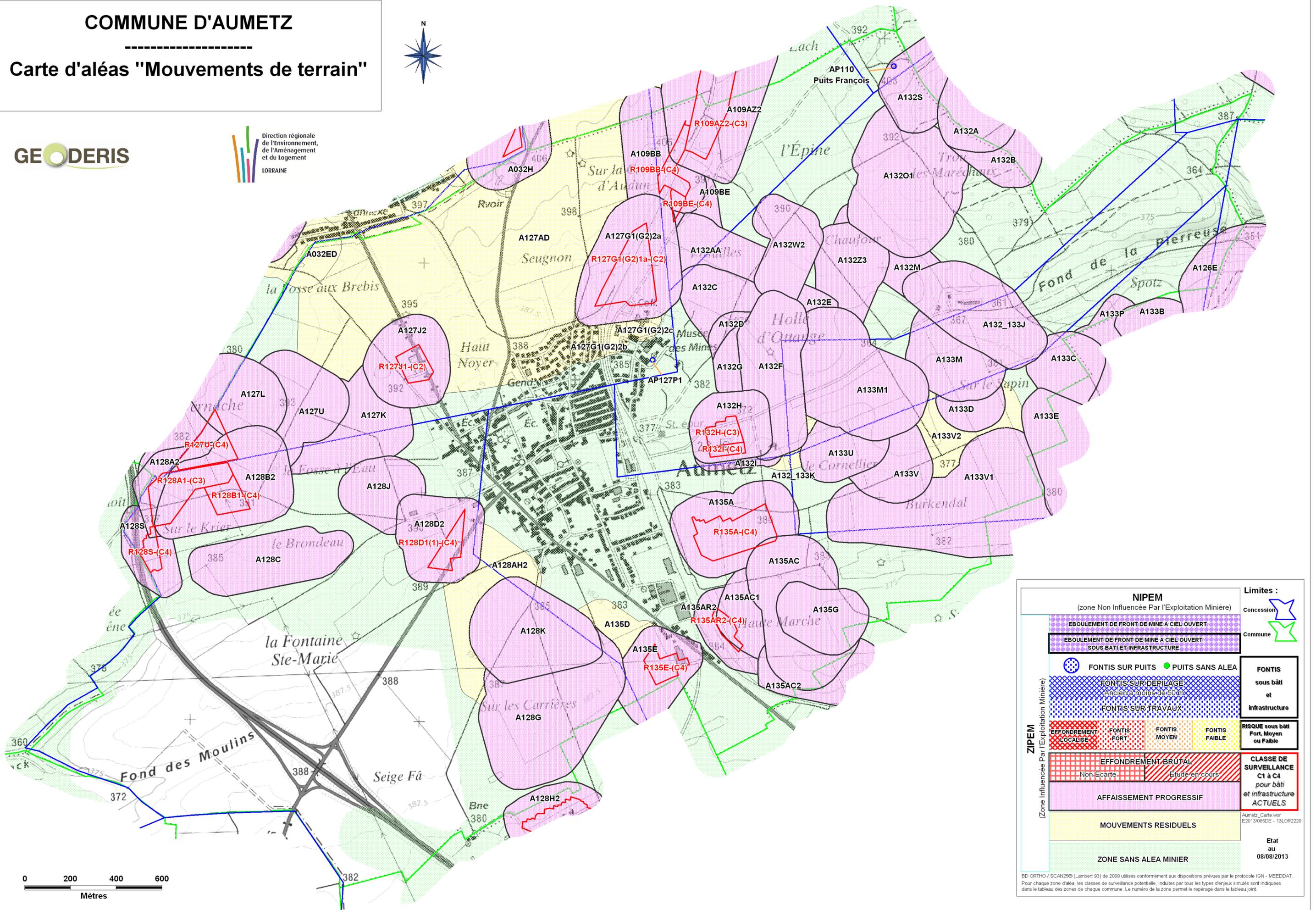
COMMUNE D'AUMETZ

Carte d'aléas "Mouvements de terrain"



GEODERIS

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
LORRAINE



NIPEM (zone Non Influencée Par l'Exploitation Minière)		Limites :
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT		Concession
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT SOUS BATI ET INFRASTRUCTURE		Commune
<ul style="list-style-type: none"> Fontis sur Puits Fontis sur Déplage (Ancien < 50m) Fontis sur Travaux 	<ul style="list-style-type: none"> Puits sans Aléa 	Fontis sous bâti et infrastructure
<ul style="list-style-type: none"> Effondrement Localisé Effondrement Fort Effondrement Moyen Effondrement Faible 	<ul style="list-style-type: none"> Effondrement Brutal (Non Ecarte) Effondrement Brutal (Etude en cours) 	RISQUE sous bâti Fort, Moyen ou Faible
AFFAISSEMENT PROGRESSIF		CLASSE DE SURVEILLANCE C1 à C4 pour bâti et infrastructure ACTUELS
MOUVEMENTS RESIDUELS		
ZONE SANS ALEA MINIER		

BD ORTHO / SCAN250 (Lambert 93) de 2009 utilisées conformément aux dispositions prévues par le protocole IGN - MEEDDTA.
Pour chaque zone d'aléa, les classes de surveillance potentielle, indiquées par tous les types de risques simulés sont indiquées dans le tableau des zones de chaque commune. Le numéro de la zone permet le repérage dans le tableau joint.
Aumetz, Carte vior
E2013/085DE - 13LOR2220
Etat
au
08/08/2013

Commune d' Aumetz
Zones d'aléa et zones de risque

1. Aléa affaissement et effondrement

N°	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Affaissement maximum (m)	Déformation maximum (mm/m)	Pente maximum (%)	Type d'aléa	Niveau d'aléa	Nom de la zone de risque	Classe de risque		Remarques
										bati	infra	
1	A032H	Errouville	b	0.60	5.81	1.16	Affaissement	3	R032H	-	4	Zone de risque hors commune
2	A109AZ2	Saint-Michel	b, g, js	1.44	12.37	4.12	Affaissement	2	R109AZ2	-	3	
3	A109BB	Saint-Michel	b	0.50	4.12	1.37	Affaissement	3	R109BB	-	4	
4	A109BE	Saint-Michel	b	0.48	3.89	1.30	Affaissement	3	R109BE	-	4	
5	A126E	Gustave-Weisner	b, g	1.95	17.51	5.84	Affaissement	1	-	-	-	
6	A127G1(G2)2a	Aumetz	g	0.89	7.40	2.50	Affaissement	2	R127G1(G2)1a	-	2	
7	A127J2	Aumetz	b, g	1.82	15.60	5.26	Affaissement	1	R127J1	-	2	
8	A127K	Aumetz	b, g	0.45	3.69	1.23	Affaissement	3	-	-	-	
9	A127L	Aumetz	b	0.65	5.53	1.11	Affaissement	3	-	-	-	
10	A127U	Aumetz	b, g	0.68	5.79	1.93	Affaissement	3	R127U	-	4	
11	A128A2	Ida-Amélie	b	1.02	8.77	2.92	Affaissement	3	R128A1	-	3	
12	A128B2	Ida-Amélie	b, g	1.12	9.77	3.26	Affaissement	3	R128B1	-	4	
13	A128C	Ida-Amélie	b, g	0.70	6.30	2.10	Affaissement	3	-	-	-	
14	A128D2	Ida-Amélie	b, g	1.25	10.21	3.40	Affaissement	3	R128D1(1)	-	4	
15	A128G	Ida-Amélie	g	0.89	6.76	2.25	Affaissement	3	-	-	-	
16	A128H2	Ida-Amélie	g	0.60	4.46	1.49	Affaissement	3	R128H1	4	-	Zone de risque hors commune
17	A128J	Ida-Amélie	b	0.74	5.80	1.93	Affaissement	3	-	-	-	
18	A128K	Ida-Amélie	b	1.10	7.91	2.64	Affaissement	2	-	-	-	
19	A128S	Ida-Amélie	b, g	0.74	6.31	2.10	Affaissement	3	R128S	-	4	
20	A132_133J	François	b, g	1.35	11.84	3.95	Affaissement	1	-	-	-	
21	A132A	François	b	1.59	12.86	4.29	Affaissement	1	-	-	-	
22	A132AA	François	b, g	0.60	4.65	1.55	Affaissement	3	-	-	-	
23	A132B	François	b	1.41	11.95	3.98	Affaissement	1	-	-	-	
24	A132C	François	b	0.71	5.78	1.93	Affaissement	3	-	-	-	
25	A132D	François	b, g	1.16	9.80	3.27	Affaissement	3	-	-	-	
26	A132E	François	b	0.84	6.48	1.30	Affaissement	3	-	-	-	
27	A132F	François	b, g	1.53	12.64	4.21	Affaissement	2	-	-	-	
28	A132G	François	b, g	1.25	10.26	3.42	Affaissement	3	-	-	-	
29	A132H	François	b, g	1.70	13.75	4.58	Affaissement	1	R132H	-	3	
30	A132I	François	g	0.77	6.21	2.07	Affaissement	3	R132I	-	4	
31	A132M	François	v, b, g	0.71	5.93	1.98	Affaissement	3	-	-	-	
32	A132O1	François	b, g	0.99	8.03	1.61	Affaissement	3	-	-	-	
33	A132S	François	b, g, js	1.37	11.25	3.75	Affaissement	3	-	-	-	
34	A132W 2	François	b, g	1.26	9.56	3.19	Affaissement	3	-	-	-	
35	A132Z3	François	g	0.77	6.26	2.09	Affaissement	3	-	-	-	
36	A133B	Thomas-Byrne I et II	b	0.59	4.52	1.51	Affaissement	3	-	-	-	
37	A133C	Thomas-Byrne I et II	b	0.50	3.75	1.25	Affaissement	3	-	-	-	
38	A133D	Thomas-Byrne I et II	b	0.86	6.20	2.07	Affaissement	3	-	-	-	
39	A133E	Thomas-Byrne I et II	b, g	1.42	10.92	3.64	Affaissement	2	-	-	-	
40	A133M	Thomas-Byrne I et II	v, b, g	1.02	7.98	1.60	Affaissement	3	-	-	-	
41	A133M1	Thomas-Byrne I et II	b, g	1.05	8.61	2.87	Affaissement	3	-	-	-	
42	A133P	Thomas-Byrne I et II	b, js	0.40	2.95	0.98	Affaissement	3	-	-	-	
43	A133U	Thomas-Byrne I et II	b, g	0.61	4.81	1.60	Affaissement	3	-	-	-	
44	A133V	Thomas-Byrne I et II	b, g	0.90	6.58	1.32	Affaissement	3	-	-	-	
45	A133V1	Thomas-Byrne I et II	b, g	0.80	5.73	1.91	Affaissement	3	-	-	-	
46	A135A	Tressange	b	0.74	5.29	1.76	Affaissement	3	R135A	-	4	
47	A135AC	Tressange	b, g	1.05	7.33	1.47	Affaissement	3	-	-	-	
48	A135AC1	Tressange	b, g	0.74	5.18	1.73	Affaissement	3	-	-	-	
49	A135AC2	Tressange	b, g	0.85	5.89	1.96	Affaissement	3	-	-	-	
50	A135AR2	Tressange	b, g	0.56	4.16	1.39	Affaissement	3	R135AR2	-	4	
51	A135E	Tressange	b, g	1.16	8.21	2.74	Affaissement	3	R135E	4	-	
52	A135G	Tressange	b	1.05	7.33	2.44	Affaissement	3	-	-	-	

2. Aléa fontis

N°	Nom de la zone d'aléa	Concession	Lieu-dit	Niveau d'aléa	Nom de la zone de risque	Bâti	Infra	Remarques
1	AP110Puits François	Mont-Rouge	Gaissbuch	Moyen	-	-	-	Fontis sur puits
2	AP127P1	Aumetz	Musée des mines	Faible	-	-	-	Fontis sur puits

3. Mouvements résiduels

N°	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Remarques
1	A032ED	Errouville	b	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
2	A127AD	Aumetz	b, g	Dépilages anciens à plus de 50 m
3	A127G1(G2)2b	Aumetz	g	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
4	A127G1(G2)2c	Aumetz	g	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
5	A128AH2	Ida-Amélie	b, g	Dépilages anciens à plus de 50 m
6	A132_133K	Thomas-Byrne I et II	b, g	Dépilages anciens à plus de 50 m
7	A133V2	Thomas-Byrne I et II	b, g	Dépilages anciens à plus de 50 m
8	A135D	Tressange	b, g	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)

**Mise à jour des paramètres de la zone
 d'aléa « affaissement progressif » A135E
 située sur la commune de Boulange
 Réponse à la saisine n°2020-0706-2/Q-855**

2020/148DE – 20GRE36060

Diffusion :

Pôle Après-mine NORD
 DREAL Grand Est
 GEODERIS

HANOCQ Pascale
 DUFOUR Valérie
 HADADOU Rafik
 VUIDART Isabelle
 ZORNETTE Nicolas

	Rédaction	Vérification	Approbation
NOM	I. VUIDART	R. HADADOU	
Visa			

Antenne NORD
1 Rue Claude Chappe
CS 25198
57075 METZ CEDEX 3
Tél : +33 (0)3 87 17 36 60

**Mise à jour des paramètres de la zone
d'aléa « affaissement progressif » A135E
située sur la commune de Boulange
Réponse à la saisine n°2020-0706-2/Q-855**

2020/148DE – 20GRE36060

Date : 24/07/2020

SOMMAIRE

1	Objet - Contexte	3
2	Modification de la zone A135E	3
3	Conclusion.....	4
4	Bibliographie.....	4

Mots clés : affaissement progressif ; aléa ; bassin ferrifère lorrain ; Boulange

1 OBJET - CONTEXTE

Depuis 2002, GEODERIS établit les cartes d'aléas mouvements de terrain sur les communes du bassin ferrifère lorrain en vue de l'élaboration des PPRM. Dans ce cadre, plusieurs études ont été réalisées sur la commune de Boulange (57). La dernière révision de la carte des aléas miniers de la commune a été réalisée en 2008, suite aux études liées à l'exploitation des données d'archives non accessibles au moment de l'élaboration des premières cartes [1].

Une révision de l'étude des aléas miniers a également été menée sur la commune limitrophe d'Aumetz en 2009 [2]. Les conclusions de cette étude ont amené à modifier les paramètres de certaines zones d'aléas, dont la zone d'aléa « affaissement progressif » A135E, située sur les deux communes.

La DREAL Grand Est a sollicité GEODERIS pour mettre à jour le tableau de synthèse des zones d'aléas de la commune de Boulange (saisine n°2020-0706-2/Q-855). Le présent rapport synthétise donc les informations nouvellement acquises pour la zone A135E et présente ainsi une nouvelle version du tableau de synthèse de zones d'aléas et de la carte des aléas miniers de la commune de Boulange (jointes en annexe).

2 MODIFICATION DE LA ZONE A135E

Lors de la révision de la carte des aléas miniers de la commune d'Aumetz réalisée en 2009, un travail approfondi de consultation des archives a été mené.

Cette consultation s'est déroulée en plusieurs étapes ayant chacune été réalisée pour un objectif spécifique.

Dans une première étape, GEODERIS a procédé à une vérification systématique de la conformité entre les plans miniers en sa possession et ceux identifiés dans les autres archives. Pour chaque concession, il a été effectué une comparaison « visuelle » de la nature des travaux figurant sur les plans au 1/5 000 (dépilages, chambres et piliers, galeries d'infrastructure, puits, stots) et celle des travaux indiqués sur les plans « minute » à plus grande échelle (généralement 1/2 000 et parfois 1/1 000). Cette étape avait pour objectif de relever d'éventuelles non-conformités dont GEODERIS pourrait ignorer l'existence, comme par exemple la présence de piliers abandonnés au sein d'un secteur de travaux considéré comme entièrement dépilé.

La seconde étape a été consacrée à la vérification des paramètres géométriques dans les secteurs exploités par chambres et piliers (dimensions des galeries et des piliers, ouvertures des chantiers).

Devant le nombre important des zones à examiner sur l'ensemble des concessions du bassin nord, et pour maintenir un délai de réalisation raisonnable pour cette étude, GEODERIS avait restreint les relevés des dimensions aux seules zones identifiées comme potentiellement instables (zones d'aléa fond) à l'occasion de ses précédentes études.

Un relevé des dimensions a donc été effectué, par zone et par couche exploitée, à partir des plans « minute » trouvés dans les archives des anciens exploitants. Par souci de cohérence, GEODERIS a pris la décision de ne pas modifier les valeurs initialement retenues pour les galeries dès lors que l'écart entre ces valeurs et celles obtenues à une échelle plus grande est inférieur à 0,5 m. Lorsque cet écart est supérieur, la largeur de la galerie pourrait être éventuellement modifiée.

Ensuite, le taux de défruitement de la zone, calculé à partir des nouvelles valeurs des mailles et des largeurs des galeries, a été comparé au taux actuel. Lorsque la différence entre les

deux taux de défrètement dépassait un certain seuil (environ 10%), la modification des paramètres géométriques de la zone a été effectuée et une nouvelle analyse réalisée. En effet, l'analyse a montré qu'un écart inférieur à ce seuil n'a pas une influence significative sur les valeurs des paramètres de la cuvette d'affaissement (affaissement, pente et déformation maxi) qui ont été calculés précédemment, et n'a donc pas de conséquence sur le classement de la zone. Lorsque ces conditions étaient vérifiées, GEODERIS a décidé de ne pas modifier les paramètres actuels de la zone.

À l'issue de l'analyse de l'ensemble des zones impactant la commune d'Aumetz, cette seconde étape a conclu à la modification des paramètres pour trois zones d'aléa « affaissement progressif », dont la zone A135E, située en partie sur la commune de Boulange.

La zone d'aléa A135E a été retenue à l'aplomb de travaux menés en deux couches (grise et brune) séparées par un intercalaire d'épaisseur égale à 6 m.

Les plans en couche brune à une échelle du 1/2 000 retrouvés aux archives montrent une largeur des galeries de 5 m au lieu de 4 m retenus initialement. De même, la largeur des galeries creusées en couche grise est de 5 m au lieu de 3,5 m retenus dans les précédentes études.

Les mailles relevées sur les nouveaux plans confirment celles qui ont été retenues dans la base de données.

Les taux de défrètement calculés dans les deux couches à partir des nouvelles valeurs des largeurs de galeries sont respectivement de 35% en couche grise et 40% en brune. Les paramètres estimés pour la cuvette d'affaissement sont respectivement de 1,2 m pour l'affaissement maximal (au lieu de 0,9 m), 2,8% pour la pente maxi (au lieu de 2,1%) et 8,2 mm/m pour la déformation maximale (au lieu de 6,2 mm/m).

La nouvelle hiérarchisation a permis de maintenir le niveau d'aléa faible sur la zone A135E. L'emprise de la zone n'a pas été modifiée.

3 CONCLUSION

La révision de la carte des aléas miniers de la commune d'Aumetz menée en 2009 a conduit à modifier les paramètres de la zone d'aléa « affaissement progressif » A135E, située en partie sur la commune de Boulange. Le tracé de la zone n'a pas été modifié.

Le tableau de synthèse des zones d'aléa mis à jour ainsi que la carte des aléas miniers de la commune de Boulange sont joints en annexe.

4 BIBLIOGRAPHIE

- [1] Rapport GEODERIS E2008/228DE – 08LOR3500 : « Mise à jour de la carte d'aléas de la commune de Boulange (57) » - 30/09/2008.
- [2] Rapport GEODERIS E2009/173DE – 09LOR2210 : « Révision de la carte d'aléas de la commune d'Aumetz (57) » - 08/10/2009.

Commune de Boulange
Zones d'aléa et zones de risque

1. Aléa affaissement et effondrement

Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Affaissement maximum (m)	Déformation maximum (mm/m)	Pente maximum (%)	Type d'aléa	Niveau d'aléa	Nom zone à surveiller	Classe de risque bati infra	Remarques
1 A128G	Ida-Amélie	g	0.89	6.76	2.25	Etude en cours non-écarté	10	-	-	
2 A128H2	Ida-Amélie	g	0.60	4.46	1.49	Affaissement	3	R128H1	4	
3 A129A	Bassompierre	b/n	0.72	4.95	1.65	Affaissement	2	-	-	
4 A129AH	Ida-Amélie, Bassompierre, Tressange	g	0.73	5.40	1.80	Affaissement	3	-	-	
5 A129AT	Bassompierre	g	0.58	4.15	1.38	Affaissement	3	-	-	
6 A129D	Bassompierre	(j) g	0.65	4.96	1.65	Affaissement	3	-	-	
7 A134AI	Ferdinand	g	0.72	4.51	1.50	Affaissement	3	R134AI	- 4	
8 A134AT	Ferdinand, Ferdinand Sud	g	0.83	6.35	2.12	Affaissement	3	R134AT	- 4	Zone à surveiller hors commune
9 A134AV	Ferdinand	g	0.76	4.58	1.53	Affaissement	3	R134AV(1) R134AV(2)	- 4 - 4	
10 A134MI	Ferdinand	g	0.72	4.77	1.59	Affaissement	3	R134MI	- 4	
11 A134O2	Ferdinand	g	0.90	5.89	1.96	Affaissement	3	R134O2	4	Zone à surveiller hors commune
12 A134V1	Ferdinand	g	0.89	5.16	1.72	Affaissement	3	R134V1	- 4	
13 A135AJ	Bassompierre, Tressange	g	0.56	4.10	1.37	Affaissement	3	-	-	
14 A135E	Tressange	b,g	1.16	8.21	2.74	Affaissement	3	R135E	4	Zone à surveiller hors commune

2. Aléa fontis

Nom de la zone d'aléa	Lieu-dit	Concession	Niveau d'aléa	Nom zone à surveiller	Bati	Infra	Remarques
1 AP128P1	Ancienne mine de fer Ida-Amélie	Ida-Amélie	Fort	-	-	-	Fontis sur puits
2 AP129P1	Ancienne mine de fer de Boulange	Bassompierre	Fort	-	-	-	Fontis sur puits
3 AP129P3	Montanroy	Bassompierre	Fort	-	-	-	Fontis sur puits
4 AP134Puits d'aérage	Bois de Devant	Ferdinand	Fort	-	-	-	Fontis sur puits

3. Mouvments résiduels

Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Remarques
1 A036A	Bazonville	grise	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <=0.8%)

2	A036J	Bazonville, Boulange, Hermann, Elisabeth	g	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <=0.8%)
3	A128AY	Ida-Amélie, Bassompierre	g	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <=0.8%)
4	A129A_1F	Bassompierre 1 Bassompierre	g	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <=0.8%)
5	A129AP1	Beuwillers, Ida- Amélie, Tressange	n, b, g, js	Dépilages anciens à plus de 50 m

22/07/2020

COMMUNE DE BOULANGE
ZONAGE DES TYPES D'INSTABILITES



GEO-DERIS



NIPEM		Limites :	
(zone Non Influencée Par l'Exploitation Minière)		Concession	Commune
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT	EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT	Fontis sous bâti et infrastructure	RISQUE sous bâti Fort, Moyen ou Faible
SOUS BATI ET INFRASTRUCTURE	SOUS BATI ET INFRASTRUCTURE	Fontis	
Fontis sur Puits	Fontis sans ALEA		
Fontis sur Défilage	Puits sans ALEA		
Fontis sur Travaux			
Glissement Fort	Glissement Faible		
Fontis Fort	Fontis Moyen		
Fontis Faible	Fontis Faible		
Effondrement Localise	Effondrement Brutal		
	Effondrement Brutal		
	Affaississement Progressif		
	Mouvements Résiduels		
	Zone Sans ALEA Minier		

CLASSE DE SURVEILLANCE C1 à C4 pour bâti et infrastructure ACTUELS

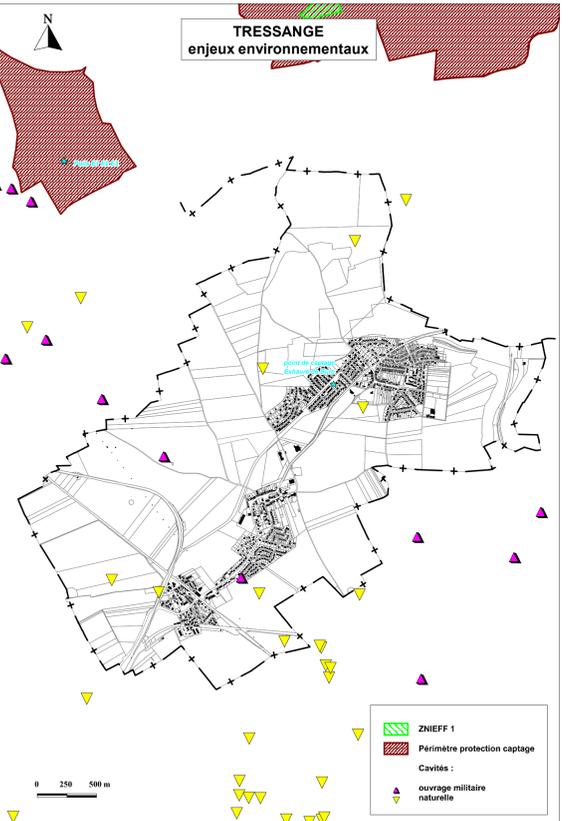
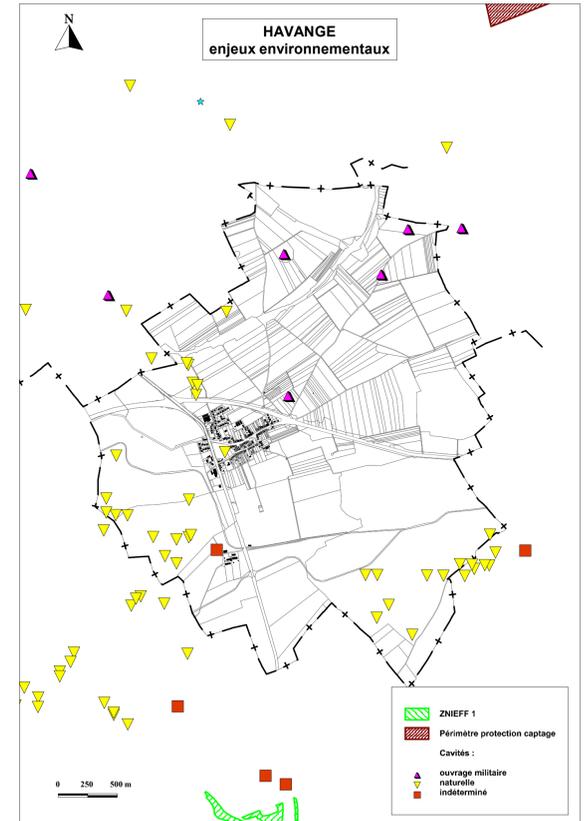
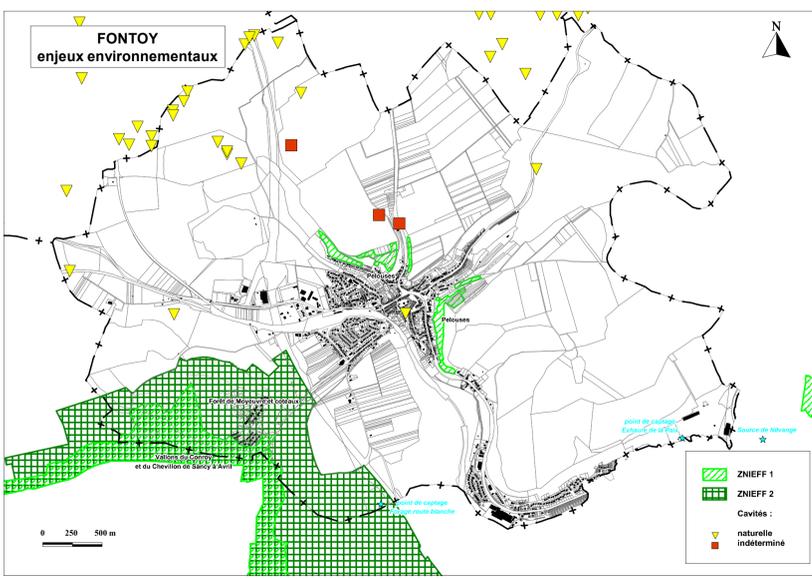
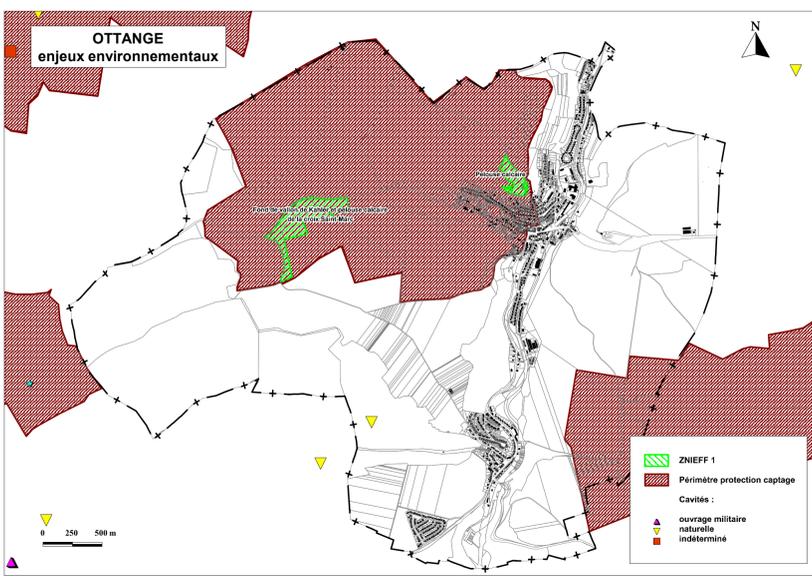
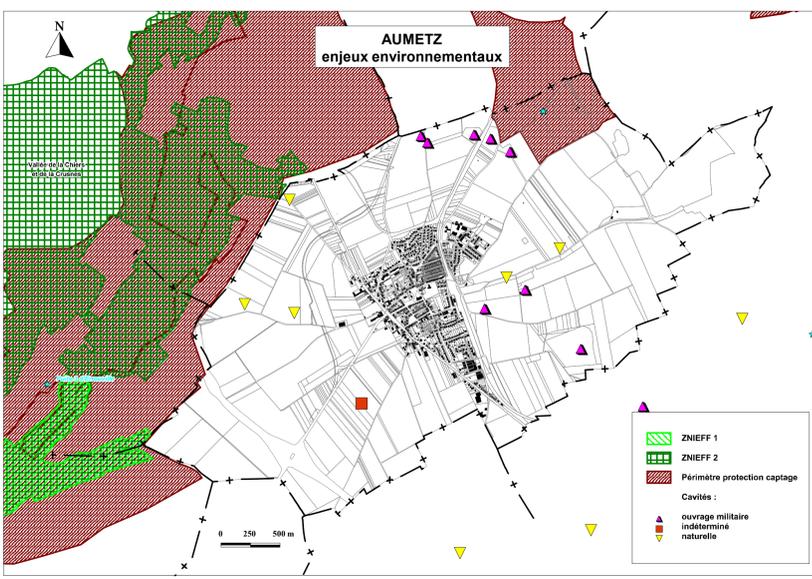
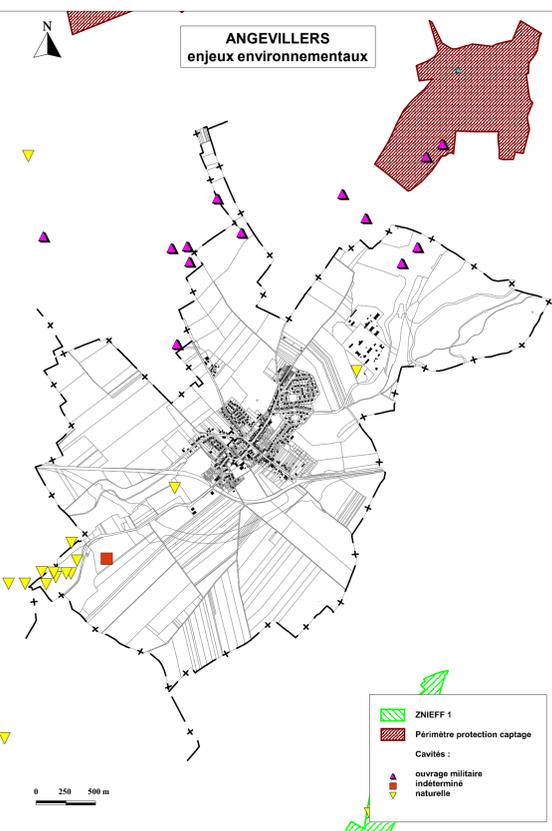
CLASSE DE SURVEILLANCE C1 à C4 pour bâti et infrastructure ACTUELS

Boulange_2020 wor
 2020/148DE -
 20GRE36060

Etat
 au
 22/07/2020

ED 087HO / SCAN256 (Lambert 83) de 2012 utilisée conformément aux dispositions prévues par le protocole IGN.
 Pour chaque zone d'aléa, les classes de surveillance potentielle, validées par tous les types d'échelle autorisés, sont indiquées dans le tableau des zones de chaque commune. Le numéro de la zone permet le repérage dans le tableau joint.

0 200 400m



Commune : ANGEVILLERS

Eau

Découpages territoriaux – Eau

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : juillet 2013

Type de territoire	Dénominations
Bassin versant (1)	Bassin Ferrifère-Rhin
SAGE (1)	Bassin ferrifère

Syndicat aménagement de rivières

Zone hydrographique	Sous-secteur	Secteur	Région	Surface
La Fensch de sa source au ruisseau (d'Algrange) (inclus).	la Moselle du confluent de l'Orne au confluent de la Fensch (incluse)	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	424 ha soit 48,4 %
La Kiesel et la Moselle de la Bibiche à la Kiesel.	la Moselle du confluent de la Fensch au confluent de la Canner	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	4 ha soit 0,4 %
Le Kaelbach de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	202 ha soit 23,1 %
Le ruisseau de Volmerange de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	245 ha soit 28,0 %

Entités hydrogéologiques	Surface
Calcaires du Dogger du bassin parisien	875 ha soit 100,0 %

Cours d'eau

Source : ©IGN – BD TOPO® & Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Date de la donnée : décembre 2014

Longueurs des cours d'eau

449 m - 0,449 km

Masse d'eau	Etat actuel	Pression exercée	Année de bon état
Aucune	-	-	-

Plans d'eau et zones humides

Source : ©IGN – BD TOPO® & INRA - Date de la donnée : décembre 2014

Surface des plans d'eau

5 683 m² - 0,57 ha

Milieux potentiellement humides : probabilité très forte	Probabilité forte	Probabilité assez forte
3,42 ha	0,25 ha	2,23 ha

Zone humide remarquable	Surface (ha)
-------------------------	--------------

Référentiel des obstacles à l'écoulement

Source : SANDRE - Date de la donnée : mars 2020

Obstacle	Masse d'eau	Usage	Grenelle
ROE70319 Source Ruisseau des 4 moulins		Type : Buse Sous-type :	Prioritaire
ROE70320 Chute sous la Source du R des 4 moulins		Type : Seuil en rivière enrochements Sous-type :	Prioritaire
TOTAL : 2	-	-	2

Découpages territoriaux – Assainissement

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : janvier 2016

Assainissement non collectif	Assainissement collectif - Collecte	Assainissement collectif - Epuration
CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)

Station d'épuration

Source : DDT de la Moselle - Date de la donnée : mars 2020

Identification STEP	Caractéristiques
Sandre n° 25722101340 Implantation : FLORANGE en 2002 desservant : ANGEVILLERS	Station de type BA aération prolongée, d'une capacité de 6 000 kg de DBO5/jour Maître d'ouvrage : SEAFF et exploitant actuel : REGIE Avancement : collecte-traitement - Etat actuel : En service Acte réglementaire : A99-DDAF/3-078 - Zonage : étude en cours
TOTAL : 1 STEP	Capacité nominale de 6 000 kg de DBO5/jour soit 100 000 équivalents habitants

Découpages territoriaux – Eau potable

Source : Préfecture de Lorraine - Date de la donnée : mai 2017

Type de territoire	Dénominations
Zone vulnérable (0)	Exclu

Service de production	Service de distribution	Cas particulier
SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SMPE FENSCH-LORRAINE

ZAP Eau	Surface
FENSCH	424,17 ha
KAELBACH	202,15 ha
KIESEL 1	3,71 ha
- TOTAL -	630,03 ha répertoriés

Captages d'eau potable (! Données confidentielles à usage interne !)

Source : Agence régionale de santé - Date de la donnée : février 2018

Point de captage	Nature et statut	Usage	Débit
Aucun point de captage répertorié	-	-	-

Captage dégradé	Statut	Dégradation	Action agricole
Aucun captage dégradé répertorié	-	-	-

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmère	Surface
Aucun périmètre de captage répertorié	-	-	-

Aire d'alimentation de captage	Surface
Aucune aire d'alimentation de captage répertoriée	-

Biodiversité

Protections réglementaires

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Protections non réglementaires

Source : DREAL Lorraine – Conservatoire d'espaces – Conseil Départemental - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Territoire limitrophe à un site Natura 2000 du département	Idem pour un site Natura 2000 hors département
non concerné	non concerné

Occupation du sol du SRCE

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Nature de l'occupation du sol	Comptabilisation
Tissu urbain et zone artificialisée	56,5493 ha
Linéaire des infrastructures de transport	24,9832 km
Nombre de passages pour la faune	0,0000
Culture agricole et assimilé	429,4630 ha
Mosaïque de polyculture	119,7280 ha
Prairie et pelouse	25,2474 ha
Verger et vigne	0,0000 ha
Saltus, broussaille et milieu de transition	3,2125 ha
Bosquets et haies	23,7467 ha
Petit boisement	7,8308 ha
Forêts	198,6320 ha
Tourbières, marais et roselières	0,0000 ha
Petites mares (surface inf. 0,1 ha)	0,3065 ha
Plans d'eau	1,2360 ha
Petits cours d'eau (largeur inf. 7,5m)	0,4487 km
Canal, chenal	0,0000 km
Grands cours d'eau	0,0000 km

Trame verte et bleue

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Linéaire : 0,00 km Surfacique : 0,00 ha	Forte : 160,22 ha Thermophile : 0,00 ha Prairiale : 0,00 ha Forestière : 160,22 ha Humide et alluviale : 0,00 ha	De discontinuité : 0 A l'écoulement : 0

Corridors écologiques - Milieux	Catégorie à préserver - conforter	Catégorie à restaurer
Forestier	0,00 ha	167,98 ha

Données Recorder – Faune

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Chordata Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Lacertidae	1	1	2011	Dir. Habitats-Faune-Flore (IV) * Convention Berne (II) * Amphibiens et Reptiles protégés (2) * Liste rouge nationale * Carnet B
Picidae	1	1	2009	Dir. Oiseaux (I) * Convention Berne (II) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B

Données Recorder – Flore

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Aucune inventaire flore répertorié sur ce territoire

Données sur les mares

Source : CENL - Date de la donnée : novembre 2016

Type de mare	Nombre
Forêt/Boisement	1
Mare à confirmer	2
- TOTAL -	3 mares répertoriées

Commune : AUMETZ

Eau

Découpages territoriaux – Eau

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : juillet 2013

Type de territoire	Dénominations
Bassin versant (1)	Bassin Ferrifère-Rhin
SAGE (1)	Bassin ferrifère

Syndicat aménagement de rivières

Zone hydrographique	Sous-secteur	Secteur	Région	Surface
La Crusnes de sa source à la Pienne.	la Crusnes	la Chiers	La Meuse	250 ha soit 23,9 %
Le Kaelbach de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	796 ha soit 76,1 %

Entités hydrogéologiques	Surface
Calcaires du Dogger du bassin parisien	1 046 ha soit 100,0 %

Cours d'eau

Source : ©IGN – BD TOPO® & Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Date de la donnée : décembre 2014

Longueurs des cours d'eau

1 243 m - 1,243 km

Masse d'eau	Etat actuel	Pression exercée	Année de bon état
KAELBACH (FRCR716)	Global : moyen Chimique : moyen Ecologique : moyen Bilan oxygène : mauvais Nutriments : mauvais Physico-chimique : mauvais Biologique : moyen Substances : bon	Agriculture Zone urbaine Population non raccordée Hydromorphologie	Global : 2015 Chimique : 2015 Ecologique : 2015

Plans d'eau et zones humides

Source : ©IGN – BD TOPO® & INRA - Date de la donnée : décembre 2014

Surface des plans d'eau

7 746 m² - 0,77 ha

Milieus potentiellement humides : probabilité très forte	Probabilité forte	Probabilité assez forte
21,07 ha	7,97 ha	15,20 ha

Zone humide remarquable	Surface (ha)
-------------------------	--------------

Référentiel des obstacles à l'écoulement

Source : SANDRE - Date de la donnée : mars 2020

Obstacle	Masse d'eau	Usage	Grenelle
Aucun obstacle répertorié	-	-	-

Découpages territoriaux – Assainissement

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : janvier 2016

Assainissement non collectif	Assainissement collectif - Collecte	Assainissement collectif - Epuration
AUMETZ	AUMETZ	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH

Station d'épuration

Source : DDT de la Moselle - Date de la donnée : mars 2020

Identification STEP	Caractéristiques
Sandre n° 25722101340 Implantation : FLORANGE en 2002 desservant : AUMETZ	Station de type BA aération prolongée, d'une capacité de 6 000 kg de DBO5/jour Maître d'ouvrage : SEAFF et exploitant actuel : REGIE Avancement : collecte-traitement - Etat actuel : En service Acte réglementaire : A99-DDAF/3-078 - Zonage : étude en cours
TOTAL : 1 STEP	Capacité nominale de 6 000 kg de DBO5/jour soit 100 000 équivalents habitants

Découpages territoriaux – Eau potable

Source : Préfecture de Lorraine - Date de la donnée : mai 2017

Type de territoire	Dénominations
Zone vulnérable (0)	Exclu

Service de production	Service de distribution	Cas particulier
SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SMPE FENSCH-LORRAINE

ZAP Eau	Surface
KALBACH	792,64 ha
- TOTAL -	792,64 ha répertoriés

Captages d'eau potable (! Données confidentielles à usage interne !)

Source : Agence régionale de santé - Date de la donnée : février 2018

Point de captage	Nature et statut	Usage	Débit
PUITS E1 (57002935) Nappe du BAJOCIEN MOYEN ET INFERIEUR	PUITS ACT	ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE	5 000 m ³ /jour
PUITS E2 (57002937) Nappe du BAJOCIEN MOYEN ET INFERIEUR	PUITS ACT	ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE	5 000 m ³ /jour
PUITS E3 (57002938) Nappe du BAJOCIEN MOYEN ET INFERIEUR	PUITS ACT	ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE	5 000 m ³ /jour
- TOTAL -	0 actif sur 3	-	15 000 m³/jour

Captage dégradé	Statut	Dégradation	Action agricole
Aucun captage dégradé répertorié	-	-	-

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmètre	Surface
0570075AA01E	ELOIGNE - PROJET	14 920 m	621,4333 ha
0570075AA01R	RAPPROCHE - PROJET	26 482 m	916,5312 ha
0570075AB01E	ELOIGNE - DUP	35 428 m	273,3401 ha

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmère	Surface
- TOTAL -	1 opérationnel sur 3	-	1 811,3046 ha

Aire d'alimentation de captage	Surface
Aucune aire d'alimentation de captage répertoriée	-

Biodiversité

Protections réglementaires

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Protections non réglementaires

Source : DREAL Lorraine – Conservatoire d'espaces – Conseil Départemental - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
ZNIEFF de type II	Vallees de la chiers et de la crusnes	0,2490 ha
- TOTAL -	1 mesure sur 1 site	0 ha cumulés

Territoire limitrophe à un site Natura 2000 du département	Idem pour un site Natura 2000 hors département
non concerné	non concerné

Occupation du sol du SRCE

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Nature de l'occupation du sol	Comptabilisation
Tissu urbain et zone artificialisée	90,4867 ha
Linéaire des infrastructures de transport	37,8474 km
Nombre de passages pour la faune	2,0000
Culture agricole et assimilé	774,7350 ha
Mosaïque de polyculture	50,9764 ha
Prairie et pelouse	1,2051 ha
Vergers et vignes	2,4306 ha
Saltus, broussaille et milieu de transition	0,0436 ha
Bosquets et haies	40,7495 ha
Petit boisement	11,8277 ha
Forêts	90,5714 ha
Tourbières, marais et roselières	0,0000 ha
Petites mares (surface inf. 0,1 ha)	0,0000 ha
Plans d'eau	0,6298 ha
Petits cours d'eau (largeur inf. 7,5m)	1,3401 km
Canal, chenal	0,0000 km
Grands cours d'eau	0,0000 km

Trame verte et bleue

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Linéaire : 0,00 km Surfacique : 0,00 ha	Forte : 94,93 ha Thermophile : 1,00 ha Prairiale : 0,45 ha	De discontinuité : 0 A l'écoulement : 0

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
	Forestière : 93,53 ha Humide et alluviale : 0,00 ha	

Corridors écologiques - Milieux	Catégorie à préserver - conforter	Catégorie à restaurer
Aucun corridor répertorié	-	-

Données Recorder – Faune
Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Chordata Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Muscicapidae	2	1	2009	Convention Berne (II) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B

Données Recorder – Flore
Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Aucune inventaire flore répertorié sur ce territoire
--

Données sur les mares
Source : CENL - Date de la donnée : novembre 2016

Type de mare	Nombre
Mare à confirmer	1
- TOTAL -	1 mares répertoriées

Commune : BOULANGE

Eau

Découpages territoriaux – Eau

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : juillet 2013

Type de territoire	Dénominations
Bassin versant (1)	Bassin Ferrifère-Rhin
SAGE (1)	Bassin ferrifère

Syndicat aménagement de rivières

Zone hydrographique	Sous-secteur	Secteur	Région	Surface
La Crusnes de sa source à la Pienne.	la Crusnes	la Chiers	La Meuse	0 ha soit 0,0 %
La Fensch de sa source au ruisseau (d'Algrange) (inclus).	la Moselle du confluent de l'Orne au confluent de la Fensch (incluse)	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	24 ha soit 1,9 %
Le Conroy de sa source au Chevillon (inclus).	l'Orne du confluent du Woigot au confluent de la Moselle	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	764 ha soit 59,8 %
Le Kaelbach de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	489 ha soit 38,3 %

Entités hydrogéologiques	Surface
Calcaires du Dogger du bassin parisien	1 277 ha soit 100,0 %

Cours d'eau

Source : ©IGN – BD TOPO® & Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Date de la donnée : décembre 2014

Longueurs des cours d'eau

6 316 m - 6,316 km

Masse d'eau	Etat actuel	Pression exercée	Année de bon état
CONROY 1 (FRCR395)	Global : moyen Chimique : bon Ecologique : moyen Bilan oxygène : moyen Nutriments : très bon Physico-chimique : moyen Biologique : moyen Substances : bon	Agriculture Population non raccordée Hydromorphologie	Global : 2027 Chimique : 2021 Ecologique : 2027

Plans d'eau et zones humides

Source : ©IGN – BD TOPO® & INRA - Date de la donnée : décembre 2014

Surface des plans d'eau

50 022 m² - 5,00 ha

Milieux potentiellement humides : probabilité très forte	Probabilité forte	Probabilité assez forte
116,04 ha	138,73 ha	105,14 ha

Zone humide remarquable	Surface (ha)

Référentiel des obstacles à l'écoulement

Source : SANDRE - Date de la donnée : mars 2020

Obstacle	Masse d'eau	Usage	Grenelle
Aucun obstacle répertorié	-	-	-

Découpages territoriaux – Assainissement

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : janvier 2016

Assainissement non collectif	Assainissement collectif - Collecte	Assainissement collectif - Epuration
BOULANGE	BOULANGE	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH

Station d'épuration

Source : DDT de la Moselle - Date de la donnée : mars 2020

Identification STEP	Caractéristiques
Sandre n° 25722101340 Implantation : FLORANGE en 2002 desservant : BOULANGE	Station de type BA aération prolongée, d'une capacité de 6 000 kg de DBO5/jour Maître d'ouvrage : SEAFF et exploitant actuel : REGIE Avancement : collecte-traitement - Etat actuel : En service Acte réglementaire : A99-DDAF/3-078 - Zonage : étude en cours
TOTAL : 1 STEP	Capacité nominale de 6 000 kg de DBO5/jour soit 100 000 équivalents habitants

Découpages territoriaux – Eau potable

Source : Préfecture de Lorraine - Date de la donnée : mai 2017

Type de territoire	Dénominations
Zone vulnérable (0)	Exclu

Service de production	Service de distribution	Cas particulier
SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SMPE FENSCH-LORRAINE

ZAP Eau	Surface
CONROY 1	763,89 ha
FENSCH	24,44 ha
KAELBACH	489,57 ha
- TOTAL -	1 277,90 ha répertoriés

Captages d'eau potable (! Données confidentielles à usage interne !)

Source : Agence régionale de santé - Date de la donnée : février 2018

Point de captage	Nature et statut	Usage	Débit
Aucun point de captage répertorié	-	-	-

Captage dégradé	Statut	Dégradation	Action agricole
Aucun captage dégradé répertorié	-	-	-

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmère	Surface
Aucun périmètre de captage répertorié	-	-	-

Aire d'alimentation de captage	Surface
Aucune aire d'alimentation de captage répertoriée	-

Biodiversité

Protections réglementaires

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Protections non réglementaires

Source : DREAL Lorraine – Conservatoire d'espaces – Conseil Départemental - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Territoire limitrophe à un site Natura 2000 du département	Idem pour un site Natura 2000 hors département
non concerné	non concerné

Occupation du sol du SRCE

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Nature de l'occupation du sol	Comptabilisation
Tissu urbain et zone artificialisée	87,3120 ha
Linéaire des infrastructures de transport	44,2696 km
Nombre de passages pour la faune	2,0000
Culture agricole et assimilé	603,2370 ha
Mosaïque de polyculture	165,2240 ha
Prairie et pelouse	197,0020 ha
Verger et vigne	0,0000 ha
Saltus, broussaille et milieu de transition	8,5462 ha
Bosquets et haies	49,4470 ha
Petit boisement	14,2637 ha
Forêts	164,8510 ha
Tourbières, marais et roselières	0,0000 ha
Petites mares (surface inf. 0,1 ha)	0,1657 ha
Plans d'eau	4,9754 ha
Petits cours d'eau (largeur inf. 7,5m)	6,3155 km
Canal, chenal	0,0000 km
Grands cours d'eau	0,0000 km

Trame verte et bleue

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Linéaire : 0,00 km Surfacique : 0,00 ha	Forte : 208,42 ha Thermophile : 0,00 ha Prairiale : 0,00 ha Forestière : 208,42 ha Humide et alluviale : 0,00 ha	De discontinuité : 0 A l'écoulement : 0

Corridors écologiques - Milieux	Catégorie à préserver - conforter	Catégorie à restaurer
Aucun corridor répertorié	-	-

Données Recorder – Faune
Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Aucune inventaire faune répertorié sur ce territoire
--

Données Recorder – Flore
Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Spermatophyta (Angiospermae) Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Papaveraceae	1	1	2011	Aucune

Données sur les mares
Source : CENL - Date de la donnée : novembre 2016

Type de mare	Nombre
Mare à confirmer	1
- TOTAL -	1 mares répertoriées

Commune : FONTOY

Eau

Découpages territoriaux – Eau

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : juillet 2013

Type de territoire	Dénominations
Bassin versant (1)	Bassin Ferrifère-Rhin
SAGE (1)	Bassin ferrifère

Syndicat aménagement de rivières

Zone hydrographique	Sous-secteur	Secteur	Région	Surface
La Fensch de sa source au ruisseau (d'Algrange) (inclus).	la Moselle du confluent de l'Orne au confluent de la Fensch (incluse)	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	1 156 ha soit 67,7 %
Le Conroy de sa source au Chevillon (inclus).	l'Orne du confluent du Woigot au confluent de la Moselle	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	552 ha soit 32,3 %

Entités hydrogéologiques	Surface
Argiles du Callovo-oxfordien du bassin parisien	35 ha soit 2,1 %
Calcaires du Dogger du bassin parisien	1 592 ha soit 93,2 %
Grès à roseaux et dolomies du Keuper de Lorraine	81 ha soit 4,7 %

Cours d'eau

Source : ©IGN – BD TOPO® & Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Date de la donnée : décembre 2014

Longueurs des cours d'eau

7 558 m - 7,558 km

Masse d'eau	Etat actuel	Pression exercée	Année de bon état
CONROY 1 (FRCR395)	Global : moyen Chimique : bon Ecologique : moyen Bilan oxygène : moyen Nutriments : très bon Physico-chimique : moyen Biologique : moyen Substances : bon	Agriculture Population non raccordée Hydromorphologie	Global : 2027 Chimique : 2021 Ecologique : 2027
FENSCH (FRCR398)	Global : moyen Chimique : moyen Ecologique : mauvais Bilan oxygène : mauvais Nutriments : médiocre Physico-chimique : mauvais Biologique : mauvais Substances : moyen	Agriculture Zone urbaine Population non raccordée Industrie Hydromorphologie Autres	Global : 2027 Chimique : 2027 Ecologique : 2015

Plans d'eau et zones humides

Source : ©IGN – BD TOPO® & INRA - Date de la donnée : décembre 2014

Surface des plans d'eau
87 670 m ² - 8,77 ha

Milieux potentiellement humides : probabilité très forte	Probabilité forte	Probabilité assez forte
103,57 ha	79,41 ha	108,59 ha

Zone humide remarquable	Surface (ha)
54F145	29,26 ha
57-87	28,86 ha

Référentiel des obstacles à l'écoulement

Source : SANDRE - Date de la donnée : mars 2020

Obstacle	Masse d'eau	Usage	Grenelle
ROE102646 Pont	FRCR398 rivière la fensch	Transports et soutien de navigation Type : Autre sous-type d'obstacle induit par un pont Sous-type : Absence d'élément mobile	Prioritaire
ROE102647 Pont	FRCR398 rivière la fensch	Transports et soutien de navigation Type : Buse Sous-type : Absence d'élément mobile	Prioritaire
ROE102648 Pont	FRCR398 rivière la fensch	Transports et soutien de navigation Type : Autre sous-type d'obstacle induit par un pont Sous-type : Absence d'élément mobile	Prioritaire
ROE102649 Pont	FRCR398 rivière la fensch	Transports et soutien de navigation Type : Autre sous-type d'obstacle induit par un pont Sous-type : Absence d'élément mobile	Prioritaire
ROE102650 Buse		Transports et soutien de navigation Type : Buse Sous-type : Absence d'élément mobile	Prioritaire
ROE63450 Etang	ruisseau les prairettes	Type : Barrage en remblais Sous-type :	Prioritaire
TOTAL : 6	-	-	6

Découpages territoriaux – Assainissement

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : janvier 2016

Assainissement non collectif	Assainissement collectif - Collecte	Assainissement collectif - Epuration
CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)

Station d'épuration

Source : DDT de la Moselle - Date de la donnée : mars 2020

Identification STEP	Caractéristiques
Sandre n° 25722101340 Implantation : FLORANGE en 2002 desservant : FONTOY	Station de type BA aération prolongée, d'une capacité de 6 000 kg de DBO5/jour Maître d'ouvrage : SEAFF et exploitant actuel : REGIE Avancement : collecte-traitement - Etat actuel : En service Acte réglementaire : A99-DDAF/3-078 - Zonage : étude en cours
TOTAL : 1 STEP	Capacité nominale de 6 000 kg de DBO5/jour soit 100 000 équivalents habitants

Découpages territoriaux – Eau potable

Source : Préfecture de Lorraine - Date de la donnée : mai 2017

Type de territoire	Dénominations
Zone vulnérable (0)	Exclu

Service de production	Service de distribution	Cas particulier
SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SMPE FENSCH-LORRAINE

ZAP Eau	Surface
CONROY 1	552,53 ha
FENSCH	1 150,00 ha
- TOTAL -	1 702,53 ha répertoriés

Captages d'eau potable (! Données confidentielles à usage interne !)

Source : Agence régionale de santé - Date de la donnée : février 2018

Point de captage	Nature et statut	Usage	Débit
EXHAURE DE LA PAIX (57001105) Nappe du BAJOCIEN MOYEN ET INFÉRIEUR	FORAGE AB2	ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE	0 m ³ /jour
FORAGE ROUTE BLANCHE (57001828) Nappe du BAJOCIEN MOYEN ET INFÉRIEUR	FORAGE AB5	ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE	0 m ³ /jour
- TOTAL -	0 actif sur 2	-	0 m³/jour

Captage dégradé	Statut	Dégradation	Action agricole
Aucun captage dégradé répertorié	-	-	-

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmère	Surface
Aucun périmètre de captage répertorié	-	-	-

Aire d'alimentation de captage	Surface
Aucune aire d'alimentation de captage répertoriée	-

Biodiversité

Protections réglementaires

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Protections non réglementaires

Source : DREAL Lorraine – Conservatoire d'espaces – Conseil Départemental - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
Site protégé CENL	Pelouses de Fontoy	11,2885 ha
Espace naturel sensible	PELOUSES DE FONTOY	11,5318 ha
Espace naturel sensible	VALLONS DU CONROY ET DU CHEVILLON	28,8633 ha
ZNIEFF de type I	Pelouses a fontoy	11,5844 ha
ZNIEFF de type I	Vallons du conroy et du chevillon de sancy a avril	29,2959 ha
ZNIEFF de type II	Foret de moyeuivre et coteaux	145,2507 ha
- TOTAL -	4 mesures sur 6 sites	238 ha cumulés

Territoire limitrophe à un site Natura 2000 du département	Idem pour un site Natura 2000 hors département
non concerné	non concerné

Occupation du sol du SRCE

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Nature de l'occupation du sol	Comptabilisation
Tissu urbain et zone artificialisée	162,3170 ha
Linéaire des infrastructures de transport	67,5974 km
Nombre de passages pour la faune	0,0000
Culture agricole et assimilé	515,5080 ha
Mosaïque de polyculture	103,9310 ha
Prairie et pelouse	45,2923 ha
Vergers et vignes	0,0000 ha
Saltus, broussaille et milieu de transition	121,6420 ha
Bosquets et haies	56,5911 ha
Petit boisement	8,5468 ha
Forêts	772,2360 ha
Tourbières, marais et roselières	0,0000 ha
Petites mares (surface inf. 0,1 ha)	0,2990 ha
Plans d'eau	8,6518 ha
Petits cours d'eau (largeur inf. 7,5m)	7,5585 km
Canal, chenal	0,0000 km
Grands cours d'eau	0,0000 km

Trame verte et bleue

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Linéaire : 4,85 km Surfacique : 123,02 ha	Forte : 1 193,40 ha Thermophile : 441,67 ha Prairiale : 239,39 ha Forestière : 1 049,76 ha Humide et alluviale : 106,22 ha	De discontinuité : 0 A l'écoulement : 1

Corridors écologiques - Milieux	Catégorie à préserver - conforter	Catégorie à restaurer
Forestier	0,00 ha	332,95 ha
Prairial	0,00 ha	124,28 ha
Thermophile	0,00 ha	288,57 ha

Données Recorder – Faune

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Arthropoda Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Acanthosomatidae	1	1	2004	Aucune
Acrididae	9	6	2004 - 2008	Carnet B
Aeshnidae	1	1	2008	Aucune
Arctiidae	7	3	2004 - 2010	Aucune
Buprestidae	2	2	2004	Aucune
Cantharidae	2	1	2009	Aucune
Cerambycidae	15	10	2004 - 2010	Aucune
Cercopidae	1	1	2004	Aucune
Cetoniidae	3	2	2004 - 2008	Aucune
Coccinellidae	6	5	2004 - 2008	Aucune
Crambidae	1	1	2004	Aucune
Elateridae	2	2	2008	Aucune
Geometridae	16	10	2004 - 2010	Aucune
Gryllidae	2	2	2004 - 2008	Aucune
Hesperiidae	16	6	2004 - 2010	Carnet B
Lycaenidae	34	9	2004 - 2010	Carnet B
Mantidae	1	1	2004	Carnet B

Phylum Arthropoda Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Melolonthidae	1	1	2004	Aucune
Membracidae	1	1	2009	Aucune
Noctuidae	11	5	2004 - 2010	Aucune
Nymphalidae	66	20	2004 - 2010	Dir. Habitats-Faune-Flore (II) * Convention Berne (II) * Insectes protégés (3) * Liste rouge nationale * Carnet B
Pentatomidae	5	3	2004 - 2010	Aucune
Phaneropteridae	1	1	2004	Aucune
Pieridae	10	5	2004 - 2010	Aucune
Plataspidae	1	1	2008	Aucune
Pyrochroidae	1	1	2010	Aucune
Rutelidae	2	1	2004 - 2010	Aucune
Sphingidae	1	1	2004	Aucune
Tettigoniidae	8	5	2004 - 2008	Carnet B
Thyrididae	1	1	2008	Aucune
Tibicinidae	1	1	2004	Aucune
Zygaenidae	4	4	2008	Aucune

Phylum Chordata Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Accipitridae	2	2	2012	Dir. Oiseaux (I) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Alcedinidae	1	1	2010	Dir. Oiseaux (I) * Convention Berne (II) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Certhiidae	1	1	2009	Convention Berne (II) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Colubridae	1	1	2009	Dir. Habitats-Faune-Flore (IV) * Convention Berne (II) * Amphibiens et Reptiles protégés (2) * Liste rouge nationale * Carnet B
Columbidae	1	1	2004	Aucune
Corvidae	1	1	2004	Aucune
Emberizidae	1	1	2004	Aucune
Fringillidae	3	2	2004 - 2010	Convention Berne (III) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Laniidae	1	1	2010	Dir. Oiseaux (I) * Convention Berne (II) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Motacillidae	1	1	2008	Aucune
Paridae	3	2	2004 - 2008	Aucune
Phalacrocoracidae	1	1	2011	Convention Berne (III) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Picidae	1	1	2004	Aucune
Prunellidae	1	1	2004	Aucune
Saxicolidae	2	2	2004 - 2012	Convention Berne (II) * Convention Berne (III) * Oiseaux protégés * Liste rouge nationale * Carnet B
Scolopacidae	1	1	2010	Convention Berne (II) * Convention Berne (III) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Sylviidae	5	4	2004 - 2008	Aucune
Troglodytidae	1	1	2004	Aucune
Turdidae	2	1	2004 - 2008	Aucune
Vespertilionidae	5	3	2010	Dir. Habitats-Faune-Flore (IV) * Convention Berne (II) * Convention Berne (III) * Mammifères protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B

Données Recorder – Flore

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Pteridophyta Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Equisetaceae	1	1	2011	Aucune

Phylum Spermatophyta (Angiospermae) Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Aceraceae	2	2	2004	Aucune
Apiaceae	8	5	2010 - 2011	Aucune
Araliaceae	1	1	2010	Aucune
Asteraceae	26	16	2010 - 2011	Flore protégée France * Carnet B
Boraginaceae	2	2	2010 - 2011	Aucune
Brassicaceae	3	2	2010 - 2011	Aucune
Campanulaceae	5	4	2010 - 2011	Aucune
Caprifoliaceae	3	3	2010 - 2011	Aucune
Caryophyllaceae	2	2	2010 - 2011	Aucune
Cistaceae	2	2	2010 - 2011	Aucune
Convallariaceae	1	1	2010	Aucune
Convolvulaceae	2	1	2010 - 2011	Aucune
Cornaceae	2	1	2010 - 2011	Aucune
Corylaceae	2	2	2010	Aucune
Cyperaceae	4	2	2010 - 2011	Aucune
Dipsacaceae	4	3	2010 - 2011	Aucune
Euphorbiaceae	5	4	2010 - 2011	Aucune
Fabaceae	26	19	2010 - 2011	Aucune
Fagaceae	3	2	2010 - 2011	Aucune
Geraniaceae	1	1	2011	Aucune
Hypericaceae	2	1	2010 - 2011	Aucune
Juncaceae	1	1	2011	Aucune
Lamiaceae	9	5	2010 - 2011	Aucune
Liliaceae	1	1	2010	Flore protégée France * Carnet B
Linaceae	1	1	2011	Aucune
Oleaceae	1	1	2010	Aucune
Orchidaceae	17	7	2008 - 2011	Carnet B
Orobanchaceae	1	1	2011	Aucune
Plantaginaceae	3	2	2010 - 2011	Aucune
Poaceae	23	16	2010 - 2011	Aucune
Polygonaceae	1	1	2011	Aucune
Primulaceae	1	1	2011	Aucune
Ranunculaceae	5	4	2010 - 2011	Aucune
Rosaceae	14	8	2010 - 2011	Flore protégée Région * Carnet B
Rubiaceae	6	4	2010 - 2011	Aucune
Salicaceae	1	1	2010	Aucune
Scrophulariaceae	2	2	2011	Aucune
Simaroubaceae	1	1	2010	Aucune
Thymelaeaceae	1	1	2010	Aucune
Valerianaceae	1	1	2011	Aucune
Violaceae	2	1	2010 - 2011	Aucune

Données sur les mares

Source : CENL - Date de la donnée : novembre 2016

Type de mare	Nombre
- TOTAL -	Aucune mare répertoriée

Commune : HAVANGE

Eau

Découpages territoriaux – Eau

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : juillet 2013

Type de territoire	Dénominations
Bassin versant (1)	Bassin Ferrifère-Rhin
SAGE (1)	Bassin ferrifère

Syndicat aménagement de rivières

Zone hydrographique	Sous-secteur	Secteur	Région	Surface
La Fensch de sa source au ruisseau (d'Algrange) (inclus).	la Moselle du confluent de l'Orne au confluent de la Fensch (incluse)	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	358 ha soit 37,4 %
Le Kaelbach de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	599 ha soit 62,6 %

Entités hydrogéologiques	Surface
Calcaires du Dogger du bassin parisien	957 ha soit 100,0 %

Cours d'eau

Source : ©IGN – BD TOPO® & Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Date de la donnée : décembre 2014

Longueurs des cours d'eau

2 804 m - 2,804 km

Masse d'eau	Etat actuel	Pression exercée	Année de bon état
Aucune	-	-	-

Plans d'eau et zones humides

Source : ©IGN – BD TOPO® & INRA - Date de la donnée : décembre 2014

Surface des plans d'eau

16 578 m² - 1,66 ha

Milieux potentiellement humides : probabilité très forte	Probabilité forte	Probabilité assez forte
27,74 ha	47,66 ha	46,28 ha

Zone humide remarquable	Surface (ha)
-------------------------	--------------

Référentiel des obstacles à l'écoulement

Source : SANDRE - Date de la donnée : mars 2020

Obstacle	Masse d'eau	Usage	Grenelle
Aucun obstacle répertorié	-	-	-

Découpages territoriaux – Assainissement

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : janvier 2016

Assainissement non collectif	Assainissement collectif - Collecte	Assainissement collectif - Epuration
CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)

Station d'épuration

Source : DDT de la Moselle - Date de la donnée : mars 2020

Identification STEP	Caractéristiques
Sandre n° 25722101340 Implantation : FLORANGE en 2002 desservant : HAVANGE	Station de type BA aération prolongée, d'une capacité de 6 000 kg de DBO5/jour Maître d'ouvrage : SEAFF et exploitant actuel : REGIE Avancement : collecte-traitement - Etat actuel : En service Acte réglementaire : A99-DDAF/3-078 - Zonage : étude en cours
TOTAL : 1 STEP	Capacité nominale de 6 000 kg de DBO5/jour soit 100 000 équivalents habitants

Découpages territoriaux – Eau potable

Source : Préfecture de Lorraine - Date de la donnée : mai 2017

Type de territoire	Dénominations
Zone vulnérable (0)	Exclu

Service de production	Service de distribution	Cas particulier
SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SMPE FENSCH-LORRAINE

ZAP Eau	Surface
FENSCH	357,75 ha
KAELBACH	598,87 ha
- TOTAL -	956,61 ha répertoriés

Captages d'eau potable (! Données confidentielles à usage interne !)

Source : Agence régionale de santé - Date de la donnée : février 2018

Point de captage	Nature et statut	Usage	Débit
Aucun point de captage répertorié	-	-	-

Captage dégradé	Statut	Dégradation	Action agricole
Aucun captage dégradé répertorié	-	-	-

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmère	Surface
Aucun périmètre de captage répertorié	-	-	-

Aire d'alimentation de captage	Surface
Aucune aire d'alimentation de captage répertoriée	-

Biodiversité

Protections réglementaires

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Protections non réglementaires

Source : DREAL Lorraine – Conservatoire d'espaces – Conseil Départemental - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
Site protégé CENL	Prairie du Killebrick	0,4049 ha
- TOTAL -	1 mesure sur 1 site	0 ha cumulés

Territoire limitrophe à un site Natura 2000 du département	Idem pour un site Natura 2000 hors département
non concerné	non concerné

Occupation du sol du SRCE

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Nature de l'occupation du sol	Comptabilisation
Tissu urbain et zone artificialisée	27,5985 ha
Linéaire des infrastructures de transport	13,7510 km
Nombre de passages pour la faune	0,0000
Culture agricole et assimilé	540,9460 ha
Mosaïque de polyculture	31,3821 ha
Prairie et pelouse	24,0466 ha
Verger et vigne	0,0000 ha
Saltus, broussaille et milieu de transition	6,6383 ha
Bosquets et haies	25,1369 ha
Petit boisement	6,2955 ha
Forêts	291,9630 ha
Tourbières, marais et roselières	0,0000 ha
Petites mares (surface inf. 0,1 ha)	0,0823 ha
Plans d'eau	1,4547 ha
Petits cours d'eau (largeur inf. 7,5m)	2,8035 km
Canal, chenal	0,0000 km
Grands cours d'eau	0,0000 km

Trame verte et bleue

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Linéaire : 0,00 km Surfacique : 0,41 ha	Forte : 329,71 ha Thermophile : 8,77 ha Prairiale : 0,36 ha Forestière : 329,70 ha Humide et alluviale : 0,00 ha	De discontinuité : 0 A l'écoulement : 0

Corridors écologiques - Milieux	Catégorie à préserver - conforter	Catégorie à restaurer
Aucun corridor répertorié	-	-

Données Recorder – Faune

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Arthropoda Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Nymphalidae	2	2	2002	Aucune

Phylum Chordata Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Certhiidae	2	2	2003 - 2012	Convention Berne (II) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Emberizidae	1	1	2003	Aucune
Fringillidae	1	1	2003	Aucune
Paridae	1	1	2003	Aucune
Picidae	2	1	2012	Dir. Oiseaux (I) * Convention Berne (II) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Saxicolidae	1	1	2003	Aucune
Sylviidae	2	2	2003	Aucune
Turdidae	1	1	2003	Aucune

Données Recorder – Flore

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Spermatophyta (Angiospermae) Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Apiaceae	3	3	2003	Aucune
Asteraceae	3	3	2003	Aucune
Boraginaceae	1	1	2003	Aucune
Brassicaceae	1	1	2003	Aucune
Caryophyllaceae	2	2	2003	Aucune
Celastraceae	1	1	2003	Aucune
Colchicaceae	1	1	2003	Aucune
Convolvulaceae	1	1	2003	Aucune
Cyperaceae	5	5	2003	Aucune
Dipsacaceae	1	1	2003	Aucune
Fabaceae	4	4	2003	Aucune
Fagaceae	1	1	2003	Aucune
Geraniaceae	2	2	2003	Aucune
Grossulariaceae	1	1	2003	Aucune
Juncaceae	1	1	2003	Aucune
Lamiaceae	5	5	2003	Aucune
Oleaceae	1	1	2003	Aucune
Onagraceae	1	1	2003	Aucune
Orchidaceae	3	3	2003	Aucune
Poaceae	5	5	2003	Aucune
Polygonaceae	2	2	2003	Aucune
Primulaceae	3	3	2003	Aucune
Ranunculaceae	3	3	2003	Aucune
Rosaceae	7	7	2003	Carnet B
Rubiaceae	3	3	2003	Aucune
Salicaceae	1	1	2003	Aucune
Saxifragaceae	1	1	2003	Aucune
Scrophulariaceae	1	1	2003	Aucune
Typhaceae	1	1	2003	Aucune
Urticaceae	1	1	2003	Aucune
Valerianaceae	1	1	2003	Aucune

Données sur les mares

Source : CENL - Date de la donnée : novembre 2016

Type de mare	Nombre
Forêt/Boisement	2
Jardin/Urban	1
Prairie	1
- TOTAL -	4 mares répertoriées

Commune : OTTANGE

Eau

Découpages territoriaux – Eau

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : juillet 2013

Type de territoire	Dénominations
Bassin versant (1)	Bassin Ferrifère-Rhin
SAGE (1)	Bassin ferrifère

Syndicat aménagement de rivières

Zone hydrographique	Sous-secteur	Secteur	Région	Surface
Le Kaelbach de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	1 545 ha soit 99,3 %
Le ruisseau de Volmerange de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	11 ha soit 0,7 %

Entités hydrogéologiques	Surface
Calcaires du Dogger du bassin parisien	1 407 ha soit 90,4 %
Grès à roseaux et dolomies du Keuper de Lorraine	149 ha soit 9,6 %

Cours d'eau

Source : ©IGN – BD TOPO® & Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Date de la donnée : décembre 2014

Longueurs des cours d'eau

3 912 m - 3,912 km

Masse d'eau	Etat actuel	Pression exercée	Année de bon état
KAELBACH (FRCR716)	Global : moyen Chimique : moyen Ecologique : moyen Bilan oxygène : mauvais Nutriments : mauvais Physico-chimique : mauvais Biologique : moyen Substances : bon	Agriculture Zone urbaine Population non raccordée Hydromorphologie	Global : 2015 Chimique : 2015 Ecologique : 2015

Plans d'eau et zones humides

Source : ©IGN – BD TOPO® & INRA - Date de la donnée : décembre 2014

Surface des plans d'eau

1 060 m² - 0,11 ha

Milieux potentiellement humides : probabilité très forte	Probabilité forte	Probabilité assez forte
59,31 ha	16,53 ha	13,62 ha

Zone humide remarquable	Surface (ha)
-------------------------	--------------

Référentiel des obstacles à l'écoulement

Source : SANDRE - Date de la donnée : mars 2020

Obstacle	Masse d'eau	Usage	Grenelle
Aucun obstacle répertorié	-	-	-

Découpages territoriaux – Assainissement

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : janvier 2016

Assainissement non collectif	Assainissement collectif - Collecte	Assainissement collectif - Epuration
OTTANGE	OTTANGE	OTTANGE

Station d'épuration

Source : DDT de la Moselle - Date de la donnée : mars 2020

Identification STEP	Caractéristiques
Territoire non raccordé	-

Découpages territoriaux – Eau potable

Source : Préfecture de Lorraine - Date de la donnée : mai 2017

Type de territoire	Dénominations
Zone vulnérable (0)	Exclu

Service de production	Service de distribution	Cas particulier
SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SMPE FENSCH-LORRAINE

ZAP Eau	Surface
KAELBACH	1 550,00 ha
- TOTAL -	1 550,00 ha répertoriés

Captages d'eau potable (! Données confidentielles à usage interne !)

Source : Agence régionale de santé - Date de la donnée : février 2018

Point de captage	Nature et statut	Usage	Débit
Aucun point de captage répertorié	-	-	-

Captage dégradé	Statut	Dégradation	Action agricole
Aucun captage dégradé répertorié	-	-	-

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmère	Surface
0570029AA01E	ELOIGNE - PROJET	10 755 m	387,5620 ha
0570029AA01R	RAPPROCHE - PROJET	21 488 m	824,9596 ha
0570075AA01E	ELOIGNE - PROJET	14 920 m	621,4333 ha
0570075AA01R	RAPPROCHE - PROJET	26 482 m	916,5312 ha
0570210AD01R	RAPPROCHE - PROJET	13 079 m	512,4688 ha
0570211AD01E	ELOIGNE - PROJET	21 556 m	256,0548 ha
0570223AA01E	ELOIGNE - PROJET	13 717 m	334,9469 ha
- TOTAL -	0 opérationnel sur 7	-	3 853,9566 ha

Aire d'alimentation de captage	Surface
Aucune aire d'alimentation de captage répertoriée	-

Biodiversité

Protections réglementaires

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Protections non réglementaires

Source : DREAL Lorraine – Conservatoire d'espaces – Conseil Départemental - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
Site protégé CENL	Croix Saint Marc	13,2694 ha
Site protégé CENL	Sur Grauve	6,0343 ha
Espace naturel sensible	FOND DE VALLON DE KAHLER ET PELOUSE CALCAIRE DE LA CROIX SAINT-MARC	7,4663 ha
Espace naturel sensible	PELOUSE CALCAIRE AU NORD DE OTTANGE LIEU DIT GRAUVE	3,5676 ha
ZNIEFF de type I	Fond de vallon de kahler et pelouse calcaire de la croix saint-marc a ottange	13,2855 ha
ZNIEFF de type I	Pelouse calcaire au nord de ottange	3,5718 ha
- TOTAL -	3 mesures sur 6 sites	47 ha cumulés

Territoire limitrophe à un site Natura 2000 du département	Idem pour un site Natura 2000 hors département
non concerné	oui

Occupation du sol du SRCE

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Nature de l'occupation du sol	Comptabilisation
Tissu urbain et zone artificialisée	101,8990 ha
Linéaire des infrastructures de transport	32,7169 km
Nombre de passages pour la faune	0,0000
Culture agricole et assimilé	411,4600 ha
Mosaïque de polyculture	64,5331 ha
Prairie et pelouse	3,4461 ha
Verger et vigne	0,0000 ha
Saltus, broussaille et milieu de transition	85,3933 ha
Bosquets et haies	22,4411 ha
Petit boisement	0,7087 ha
Forêts	840,4880 ha
Tourbières, marais et roselières	0,0000 ha
Petites mares (surface inf. 0,1 ha)	0,1608 ha
Plans d'eau	0,1608 ha
Petits cours d'eau (largeur inf. 7,5m)	4,3419 km
Canal, chenal	0,0000 km
Grands cours d'eau	0,0000 km

Trame verte et bleue

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Linéaire : 0,00 km	Forte : 1 028,92 ha	De discontinuité : 0

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Surfacique : 19,72 ha	Thermophile : 102,83 ha Prairiale : 4,88 ha Forestière : 1 004,42 ha Humide et alluviale : 0,00 ha	A l'écoulement : 0

Corridors écologiques - Milieux	Catégorie à préserver - conforter	Catégorie à restaurer
Aucun corridor répertorié	-	-

Données Recorder – Faune

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Arthropoda Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Acrididae	11	7	2005	Carnet B
Cantharidae	2	2	2005	Aucune
Cerambycidae	7	6	2005	Aucune
Chrysomelidae	5	3	2005	Aucune
Coccinellidae	8	6	2005	Aucune
Conocephalidae	1	1	2005	Aucune
Coreidae	1	1	2005	Aucune
Dasytidae	1	1	2005	Aucune
Elateridae	2	2	2005	Aucune
Forficulidae	1	1	2005	Aucune
Gryllidae	1	1	2005	Aucune
Hesperiidae	5	3	2005	Aucune
Lycaenidae	8	8	2005	Carnet B
Meconematidae	1	1	2005	Aucune
Nymphalidae	24	14	2005	Dir. Habitats-Faune-Flore (II) * Convention Berne (II) * Insectes protégés (3) * Liste rouge nationale * Carnet B
Oedemeridae	2	1	2005	Aucune
Pentatomidae	3	3	2005	Aucune
Phaneropteridae	2	1	2005	Aucune
Pieridae	5	4	2005	Aucune
Plataspidae	3	1	2005	Aucune
Rhopalidae	2	1	2005	Aucune
Tettigoniidae	4	4	2005	Carnet B
Zygaenidae	1	1	2005	Aucune

Phylum Chordata Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Accipitridae	1	1	2005	Aucune
Alaudidae	1	1	2005	Aucune
Certhiidae	1	1	2005	Aucune
Corvidae	2	1	2005	Aucune
Emberizidae	4	1	2005	Aucune
Fringillidae	8	4	2005	Aucune
Paridae	6	2	2005	Aucune
Picidae	3	3	2005 - 2009	Dir. Oiseaux (I) * Convention Berne (II) * Oiseaux protégés * Liste rouge mondiale * Liste rouge nationale * Carnet B
Prunellidae	2	1	2005	Aucune
Regulidae	1	1	2005	Aucune
Saxicolidae	2	1	2005	Aucune
Sittidae	2	1	2005	Aucune
Sylviidae	15	6	2005	Aucune
Troglodytidae	2	1	2005	Aucune
Turdidae	5	2	2005	Aucune

Données Recorder – Flore

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Spermatophyta (Angiospermae) Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Aceraceae	1	1	2005	Aucune
Apiaceae	9	8	2005	Aucune
Asteraceae	21	19	2005	Aucune
Boraginaceae	3	2	2005	Aucune
Campanulaceae	3	2	2005	Aucune
Caprifoliaceae	1	1	2005	Aucune
Caryophyllaceae	3	3	2005	Aucune
Cistaceae	1	1	2005	Aucune
Colchicaceae	1	1	2005	Aucune
Convolvulaceae	1	1	2005	Aucune
Cornaceae	2	1	2005	Aucune
Corylaceae	2	2	2005	Aucune
Cyperaceae	5	3	2005	Aucune
Dipsacaceae	4	2	2005	Aucune
Euphorbiaceae	2	1	2005	Aucune
Fabaceae	25	19	2005	Aucune
Fagaceae	4	2	2005	Aucune
Geraniaceae	1	1	2005	Aucune
Hypericaceae	3	2	2005	Aucune
Juncaceae	1	1	2005	Aucune
Lamiaceae	7	4	2005	Aucune
Linaceae	2	1	2005	Aucune
Oenotheraceae	1	1	2005	Aucune
Oleaceae	1	1	2005	Aucune
Orchidaceae	6	5	2005	Aucune
Orobanchaceae	2	1	2005	Aucune
Plantaginaceae	4	2	2005	Aucune
Poaceae	24	15	2005	Aucune
Polygonaceae	2	2	2005	Aucune
Ranunculaceae	7	4	2005	Aucune
Rosaceae	21	12	2005	Carnet B
Rubiaceae	9	6	2005	Aucune
Salicaceae	2	1	2005	Aucune
Scrophulariaceae	8	5	2005	Flore protégée Région * Carnet B
Solanaceae	1	1	2005	Aucune
Urticaceae	2	1	2005	Aucune
Valerianaceae	2	2	2005	Aucune
Violaceae	2	1	2005	Aucune

Données sur les mares

Source : CENL - Date de la donnée : novembre 2016

Type de mare	Nombre
Mare à confirmer	1
- TOTAL -	1 mares répertoriées

Commune : ROCHONVILLERS

Eau

Découpages territoriaux – Eau

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : juillet 2013

Type de territoire	Dénominations
Bassin versant (1)	Bassin Ferrifère-Rhin
SAGE (1)	Bassin ferrifère

Syndicat aménagement de rivières

Zone hydrographique	Sous-secteur	Secteur	Région	Surface
Le Kaelbach de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	514 ha soit 90,3 %
Le ruisseau de Volmerange de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	55 ha soit 9,7 %

Entités hydrogéologiques	Surface
Calcaires du Dogger du bassin parisien	569 ha soit 100,0 %

Cours d'eau

Source : ©IGN – BD TOPO® & Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Date de la donnée : décembre 2014

Longueurs des cours d'eau

0 m - 0,000 km

Masse d'eau	Etat actuel	Pression exercée	Année de bon état
Aucune	-	-	-

Plans d'eau et zones humides

Source : ©IGN – BD TOPO® & INRA - Date de la donnée : décembre 2014

Surface des plans d'eau

2 615 m² - 0,26 ha

Milieux potentiellement humides : probabilité très forte	Probabilité forte	Probabilité assez forte
2,65 ha	0,45 ha	0,48 ha

Zone humide remarquable	Surface (ha)
-------------------------	--------------

Référentiel des obstacles à l'écoulement

Source : SANDRE - Date de la donnée : mars 2020

Obstacle	Masse d'eau	Usage	Grenelle
Aucun obstacle répertorié	-	-	-

Découpages territoriaux – Assainissement

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : janvier 2016

Assainissement non collectif	Assainissement collectif - Collecte	Assainissement collectif - Epuration
CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)

Station d'épuration

Source : DDT de la Moselle - Date de la donnée : mars 2020

Identification STEP	Caractéristiques
Sandre n° 25758600838 Implantation : ROCHONVILLERS en 1995 desservant : ROCHONVILLERS	Station de type LN, d'une capacité de 16 kg de DBO5/jour Maître d'ouvrage : CA PORTES DE FRANCE - THIONVILLE et exploitant actuel : REGIE Avancement : collecte-traitement - Etat actuel : En service Acte réglementaire : D57-2010-00007 - Zonage : étude en cours
TOTAL : 1 STEP	Capacité nominale de 16 kg de DBO5/jour soit 267 équivalents habitants

Découpages territoriaux – Eau potable

Source : Préfecture de Lorraine - Date de la donnée : mai 2017

Type de territoire	Dénominations
Zone vulnérable (0)	Exclu

Service de production	Service de distribution	Cas particulier
SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SMPE FENSCH-LORRAINE

ZAP Eau	Surface
KAELBACH	513,79 ha
- TOTAL -	513,79 ha répertoriés

Captages d'eau potable (! Données confidentielles à usage interne !)

Source : Agence régionale de santé - Date de la donnée : février 2018

Point de captage	Nature et statut	Usage	Débit
Aucun point de captage répertorié	-	-	-

Captage dégradé	Statut	Dégradation	Action agricole
Aucun captage dégradé répertorié	-	-	-

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmètre	Surface
0570210AD01R	RAPPROCHE - PROJET	13 079 m	512,4688 ha
- TOTAL -	0 opérationnel sur 1	-	512,4688 ha

Aire d'alimentation de captage	Surface
Aucune aire d'alimentation de captage répertoriée	-

Biodiversité

Protections réglementaires

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Protections non réglementaires

Source : DREAL Lorraine – Conservatoire d'espaces – Conseil Départemental - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Territoire limitrophe à un site Natura 2000 du département	Idem pour un site Natura 2000 hors département
non concerné	non concerné

Occupation du sol du SRCE

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Nature de l'occupation du sol	Comptabilisation
Tissu urbain et zone artificialisée	22,8679 ha
Linéaire des infrastructures de transport	9,9075 km
Nombre de passages pour la faune	0,0000
Culture agricole et assimilé	442,3850 ha
Mosaïque de polyculture	5,1182 ha
Prairie et pelouse	3,4060 ha
Verger et vigne	0,0000 ha
Saltus, broussaille et milieu de transition	3,6475 ha
Bosquets et haies	6,7095 ha
Petit boisement	4,0876 ha
Forêts	86,8544 ha
Tourbières, marais et roselières	0,0000 ha
Petites mares (surface inf. 0,1 ha)	0,0642 ha
Plans d'eau	0,0642 ha
Petits cours d'eau (largeur inf. 7,5m)	0,0000 km
Canal, chenal	0,0000 km
Grands cours d'eau	0,0000 km

Trame verte et bleue

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Linéaire : 0,00 km Surfacique : 0,00 ha	Forte : 2,31 ha Thermophile : 0,00 ha Prairiale : 0,00 ha Forestière : 2,31 ha Humide et alluviale : 0,00 ha	De discontinuité : 0 A l'écoulement : 0

Corridors écologiques - Milieux	Catégorie à préserver - conforter	Catégorie à restaurer
Aucun corridor répertorié	-	-

Données Recorder – Faune

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Phylum Chordata Famille :	Nb observations	Nb espèces	Année d'observation	Mesure de protection
Anguidae	4	1	2011	Convention Berne (III) * Amphibiens et Reptiles protégés (3) * Liste rouge nationale * Carnet B

Données Recorder – Flore

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Aucune inventaire flore répertorié sur ce territoire

Données sur les mares

Source : CENL - Date de la donnée : novembre 2016

Type de mare	Nombre
- TOTAL -	Aucune mare répertoriée

Commune : TRESSANGE

Eau

Découpages territoriaux – Eau

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : juillet 2013

Type de territoire	Dénominations
Bassin versant (1)	Bassin Ferrifère-Rhin
SAGE (1)	Bassin ferrifère

Syndicat aménagement de rivières

Zone hydrographique	Sous-secteur	Secteur	Région	Surface
Le Kaelbach de sa source à la frontière franco-luxembourgeoise.	l'Alzette	l'Orne et la Moselle du confluent de l'Orne à la frontière	Le Rhin	935 ha soit 100,0 %

Entités hydrogéologiques	Surface
Calcaires du Dogger du bassin parisien	935 ha soit 100,0 %

Cours d'eau

Source : ©IGN – BD TOPO® & Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Date de la donnée : décembre 2014

Longueurs des cours d'eau

1 113 m - 1,113 km

Masse d'eau	Etat actuel	Pression exercée	Année de bon état
KAELBACH (FRCR716)	Global : moyen Chimique : moyen Ecologique : moyen Bilan oxygène : mauvais Nutriments : mauvais Physico-chimique : mauvais Biologique : moyen Substances : bon	Agriculture Zone urbaine Population non raccordée Hydromorphologie	Global : 2015 Chimique : 2015 Ecologique : 2015

Plans d'eau et zones humides

Source : ©IGN – BD TOPO® & INRA - Date de la donnée : décembre 2014

Surface des plans d'eau

3 737 m² - 0,37 ha

Milieux potentiellement humides : probabilité très forte	Probabilité forte	Probabilité assez forte
59,36 ha	80,59 ha	50,67 ha

Zone humide remarquable	Surface (ha)
-------------------------	--------------

Référentiel des obstacles à l'écoulement

Source : SANDRE - Date de la donnée : mars 2020

Obstacle	Masse d'eau	Usage	Grenelle
Aucun obstacle répertorié	-	-	-

Découpages territoriaux – Assainissement

Source : Préfecture de la Moselle - Date de la donnée : janvier 2016

Assainissement non collectif	Assainissement collectif - Collecte	Assainissement collectif - Epuration
CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)	CA THIONVILLE (PORTE DE FRANCE)

Station d'épuration

Source : DDT de la Moselle - Date de la donnée : mars 2020

Identification STEP	Caractéristiques
Sandre n° 25722101340 Implantation : FLORANGE en 2002 desservant : TRESSANGE	Station de type BA aération prolongée, d'une capacité de 6 000 kg de DBO5/jour Maître d'ouvrage : SEAFF et exploitant actuel : REGIE Avancement : collecte-traitement - Etat actuel : En service Acte réglementaire : A99-DDAF/3-078 - Zonage : étude en cours
TOTAL : 1 STEP	Capacité nominale de 6 000 kg de DBO5/jour soit 100 000 équivalents habitants

Découpages territoriaux – Eau potable

Source : Préfecture de Lorraine - Date de la donnée : mai 2017

Type de territoire	Dénominations
Zone vulnérable (0)	Exclu

Service de production	Service de distribution	Cas particulier
SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SIEA FONTOY / VALLEE DE LA FENSCH	SMPE FENSCH-LORRAINE

ZAP Eau	Surface
KALBACH	936,77 ha
- TOTAL -	936,77 ha répertoriés

Captages d'eau potable (! Données confidentielles à usage interne !)

Source : Agence régionale de santé - Date de la donnée : février 2018

Point de captage	Nature et statut	Usage	Débit
EXHAURE DE BURE (57001089) Nappe du BAJOCIEN MOYEN ET INFÉRIEUR	FORAGE ABO	Abandon de l'usage AEP	0 m ³ /jour
- TOTAL -	0 actif sur 1	-	0 m³/jour

Captage dégradé	Statut	Dégradation	Action agricole
Aucun captage dégradé répertorié	-	-	-

Périmètre de captage	Nature et statut	Périmère	Surface
Aucun périmètre de captage répertorié	-	-	-

Aire d'alimentation de captage	Surface
Aucune aire d'alimentation de captage répertoriée	-

Biodiversité

Protections réglementaires

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Protections non réglementaires

Source : DREAL Lorraine – Conservatoire d'espaces – Conseil Départemental - Date de la donnée : janvier 2020

Mesure	Dénomination	Surface
	Aucune mesure répertoriée	-

Territoire limitrophe à un site Natura 2000 du département	Idem pour un site Natura 2000 hors département
non concerné	non concerné

Occupation du sol du SRCE

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Nature de l'occupation du sol	Comptabilisation
Tissu urbain et zone artificialisée	98,6683 ha
Linéaire des infrastructures de transport	25,2212 km
Nombre de passages pour la faune	0,0000
Culture agricole et assimilé	474,1480 ha
Mosaïque de polyculture	79,8481 ha
Prairie et pelouse	39,7718 ha
Verger et vigne	0,0000 ha
Saltus, broussaille et milieu de transition	7,0793 ha
Bosquets et haies	43,2559 ha
Petit boisement	13,9294 ha
Forêts	200,3340 ha
Tourbières, marais et roselières	0,0000 ha
Petites mares (surface inf. 0,1 ha)	0,1917 ha
Plans d'eau	0,4683 ha
Petits cours d'eau (largeur inf. 7,5m)	1,1130 km
Canal, chenal	0,0000 km
Grands cours d'eau	0,0000 km

Trame verte et bleue

Source : DREAL Lorraine et Conseil Régional - Date de la donnée : novembre 2015

Réservoirs de biodiversité	Zone de perméabilité	Obstacles
Linéaire : 0,00 km Surfacique : 0,00 ha	Forte : 175,71 ha Thermophile : 0,00 ha Prairiale : 0,00 ha Forestière : 175,71 ha Humide et alluviale : 0,00 ha	De discontinuité : 0 A l'écoulement : 0

Corridors écologiques - Milieux	Catégorie à préserver - conforter	Catégorie à restaurer
Aucun corridor répertorié	-	-

Données Recorder – Faune

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Aucune inventaire faune répertorié sur ce territoire

Données Recorder – Flore

Source : DREAL Lorraine - Date de la donnée : décembre 2012

Aucune inventaire flore répertorié sur ce territoire

Données sur les mares

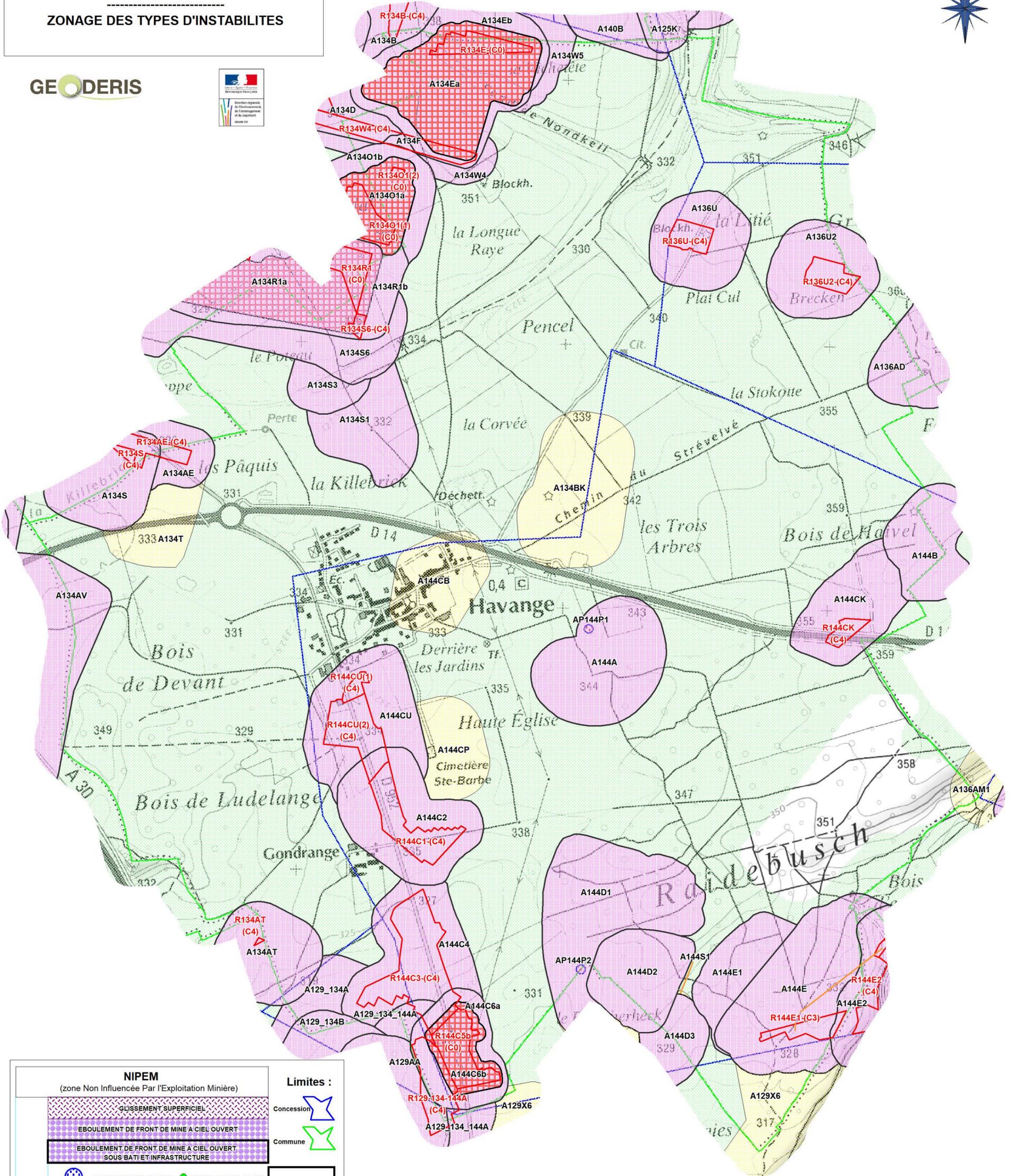
Source : CENL - Date de la donnée : novembre 2016

Type de mare	Nombre
Mare à confirmer	1
- TOTAL -	1 mares répertoriées

COMMUNE DE HAVANGE
ZONAGE DES TYPES D'INSTABILITES



GEODERIS



NIPEM (zone Non Influencée Par l'Exploitation Minière)		Limites :	
GLISSEMENT SUPERFICIEL		Concession	
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT		Commune	
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT SOUS BATI ET INFRASTRUCTURE			
FONTIS SUR PUIITS PUIITS SANS ALEA		FONTIS sous bâti et infrastructure	
FONTIS SUR DÉPILAGE Ancien à moins de 50 m			
FONTIS SUR TRAVAUX			
EFFONDREMENT LOCALISÉ FONTIS FORT FONTIS MOYEN FONTIS FAIBLE		RISQUE sous bâti Fort, Moyen ou Faible	
EFFONDREMENT BRUTAL Non Ecarté Etude en cours		CLASSE DE SURVEILLANCE C1 à C4 pour bâti et infrastructure ACTUELS	
AFFAISSEMENT PROGRESSIF			
MOUVEMENTS RESIDUELS		Havange_fontis.wor E2018/084DE - 18LOR22010	
ZONE SANS ALEA MINIER		Etat au 01/10/2018	



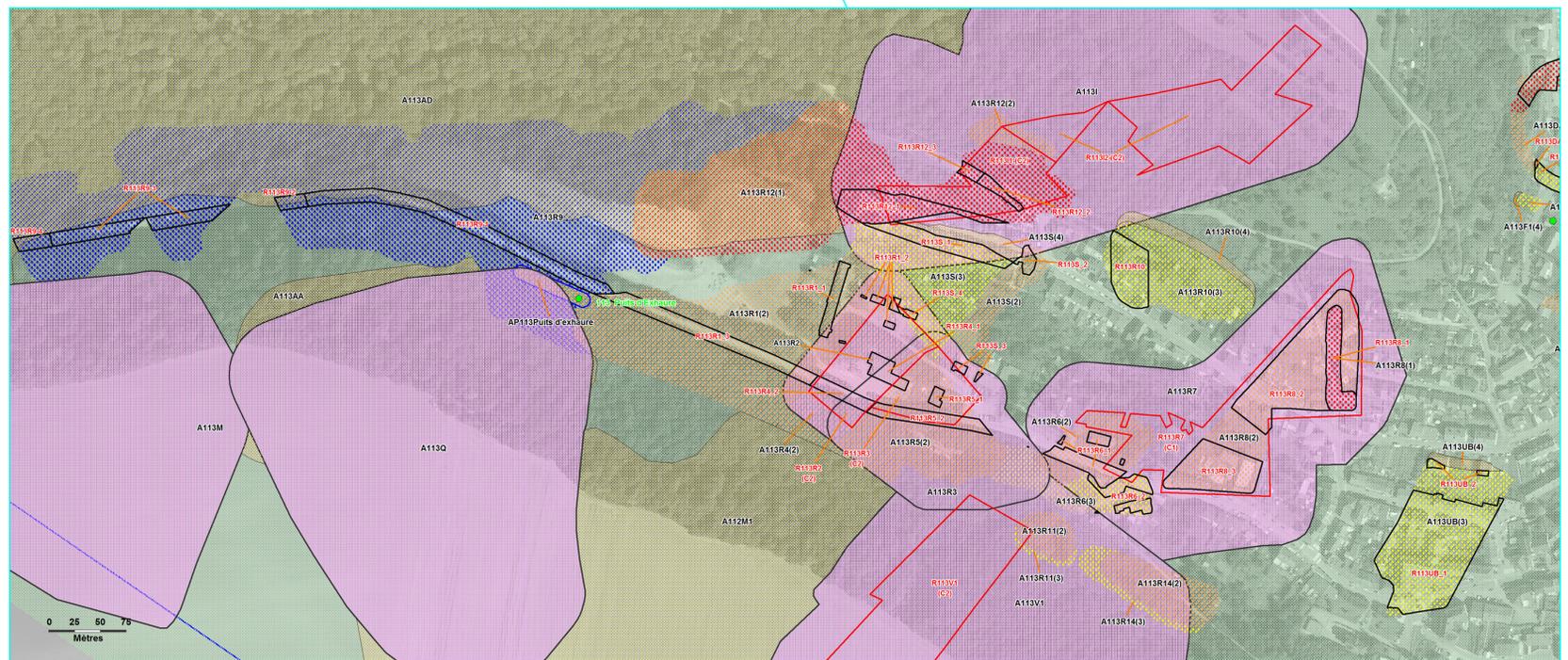
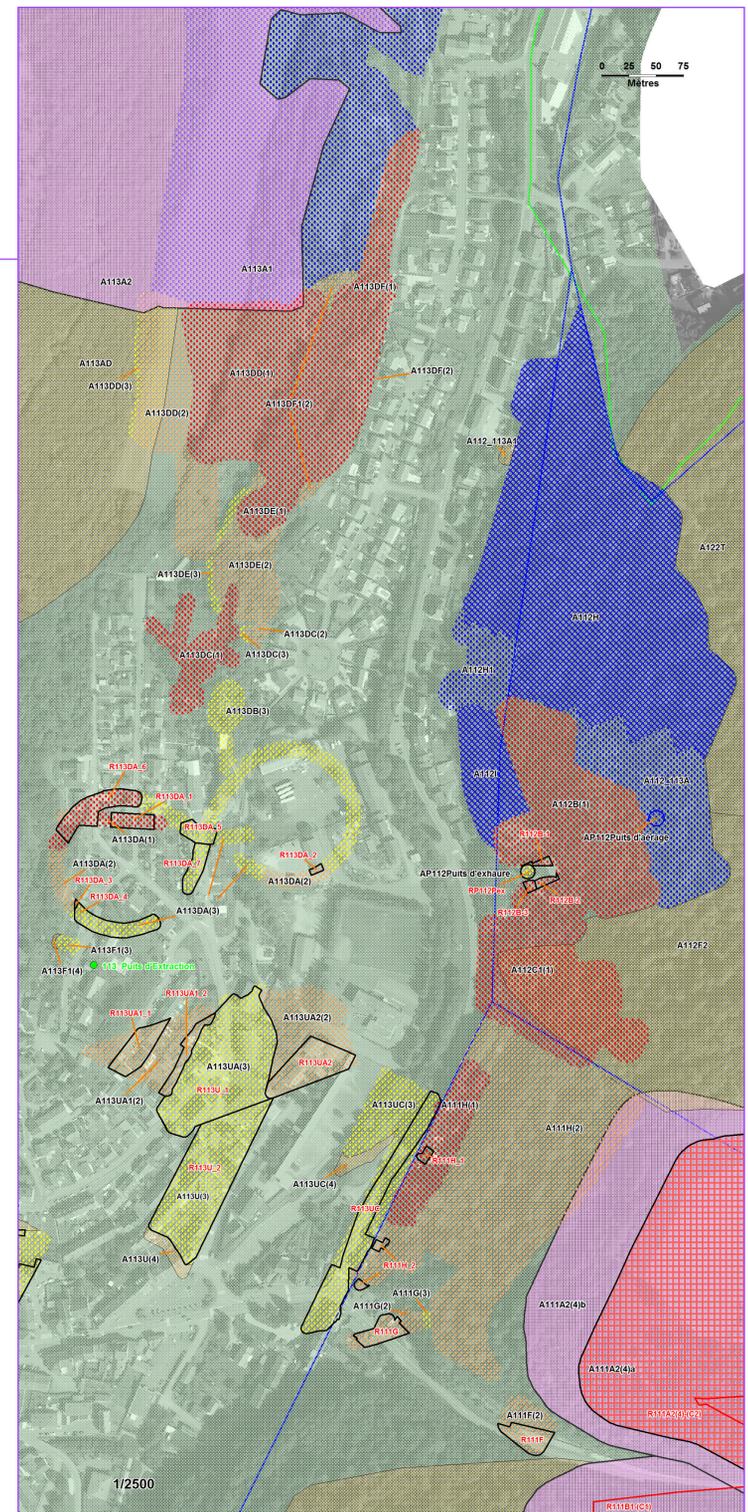
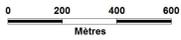
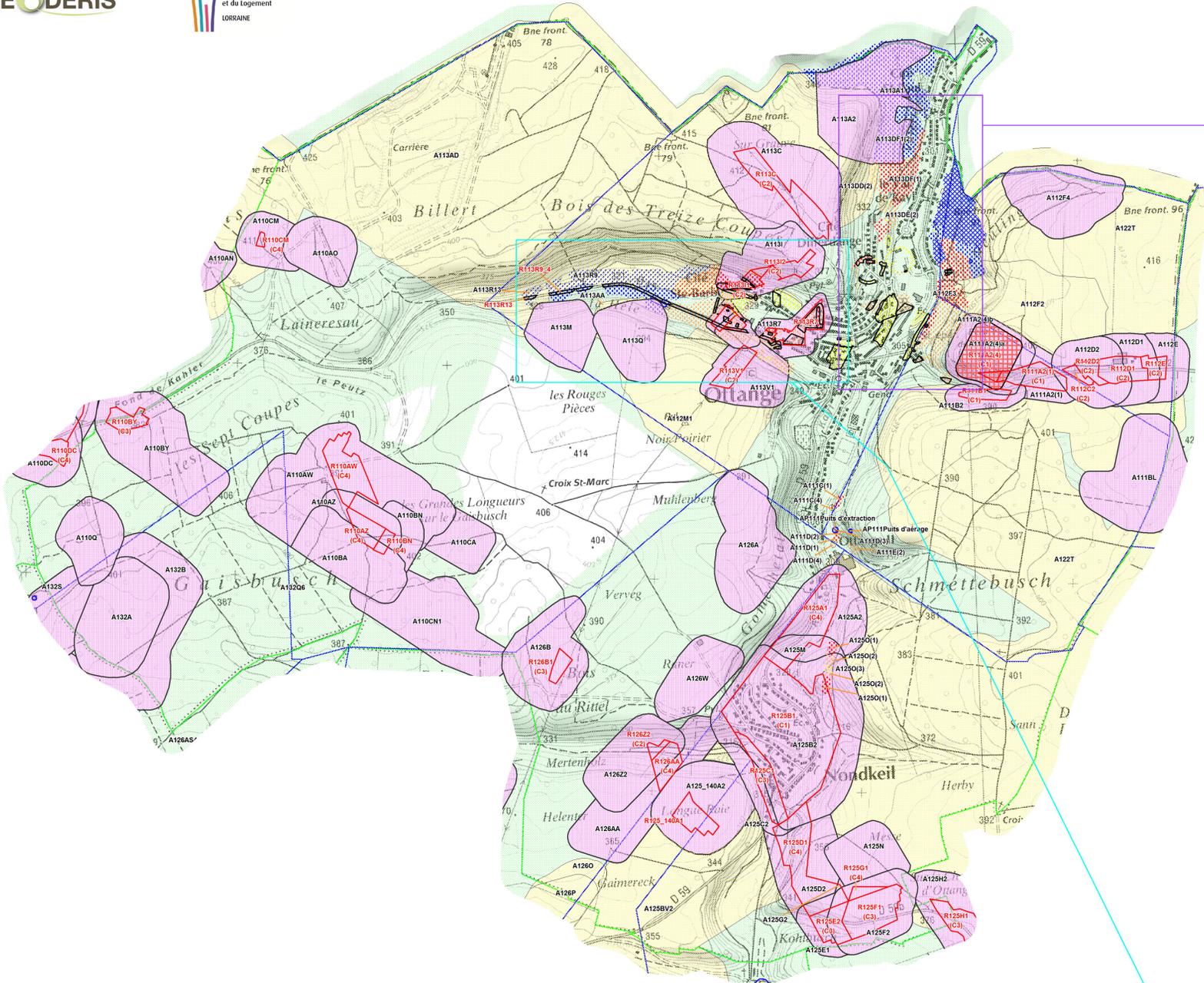
BD ORTHO / SCAN25® (Lambert 93) de 2009 utilisés conformément aux dispositions prévues par le protocole IGN - MEEDDAT.
Pour chaque zone d'alea, les classes de surveillance potentielle, induites par tous les types d'enjeux simulés sont indiquées dans le tableau des zones de chaque commune. Le numéro de la zone permet le repérage dans le tableau joint.

COMMUNE D'OTTANGE

ZONAGE DES TYPES D'INSTABILITES

GEODERIS

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
LORRAINE



NIPEM		Limites :	
(Zone Non Influencée Par l'Exploitation Minière)		Concession	
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT		Commune	
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT SOUS BÂTI ET INFRASTRUCTURE			
FONTIS SUR PUITS ● PUIITS SANS ALEA FONTIS SUR DÉPILAGE Ancienneté moins de 50 ans FONTIS SUR TRAVAUX		FONTIS sous bâti et infrastructure	
EFFONDREMENT LOCALISÉ EFFONDREMENT FORT EFFONDREMENT MOYEN EFFONDREMENT FAIBLE EFFONDREMENT BRUTAL Non Ecarter Etude en cours AFFAISSEMENT PROGRESSIF		RISQUE sous bâti Fort, Moyen ou Faible CLASSE DE SURVEILLANCE C1 à C4 pour bâti et infrastructure ACTUELS	
MOUVEMENTS RESIDUELS		Etat au 28/09/2015	
ZONE SANS ALEA MINIER			

BD ORTHO (SCAN250) (Lambert 93) de 2009 actualisé conformément aux dispositions prévues par le protocole IGN - MIBEDDAT.
 Pour chaque zone d'aléa, les classes de surveillance potentielle, indiquées par tous les types d'enclos simulés sont indiquées
 dans le tableau des zones de chaque commune. Le numéro de la zone permet le repérage dans le tableau joint.

Commune d'Ottange
Zones d'aléa et zones de risque

1. Aléas affaissement et effondrement

N°	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Affaissement maximum (m)	Déformation maximum (mm/m)	Pente maximum (%)	Type d'aléa	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Classe de risque		Remarques	
										bati	infra		
1	A110AN	Mont Rouge	b	1.02	12.00	4.00	Affaissement	3	-	-	-		
2	A110AO	Mont Rouge	jp	0.64	7.01	2.34	Affaissement	3	-	-	-		
3	A110AW	Mont Rouge	g	0.63	5.91	1.97	Affaissement	3	R110AW	-	-	4	
4	A110AZ	Mont Rouge	b	1.45	12.50	4.17	Affaissement	2	R110AZ	-	-	4	
5	A110BA	Mont Rouge	g	1.88	15.37	5.12	Affaissement	1	-	-	-		
6	A110BH	Mont-Rouge	b, rs	0.76	6.83	2.28	Affaissement	3	R110BH	-	-	4	Aléa non visible sous A110DC Zone de risque hors commune
7	A110BN	Mont-Rouge	b, g	0.82	6.55	2.18	Affaissement	3	R110BN	-	-	4	
8	A110BY	Mont-Rouge	b, g	1.06	10.71	3.57	Affaissement	3	R110BY	-	-	3	
9	A110CA	Mont-Rouge	g	0.56	4.79	1.60	Affaissement	3	-	-	-	-	
10	A110CM	Mont-Rouge	b, rs	0.49	5.53	1.84	Affaissement	3	R110CM	-	-	4	
11	A110CN1	Mont-Rouge	g	0.70	5.94	1.98	Affaissement	3	-	-	-	-	
12	A110DC	Mont-Rouge	b, rs	1.34	13.14	4.38	Affaissement	3	R110DC	-	-	4	
13	A110Q	Mont-Rouge	b, g	1.65	13.78	4.59	Affaissement	1	-	-	-	-	
14	A111A2(1)	Ottange II	rp, jp, g	1.62	21.70	7.23	Affaissement	1	R111A2(1)	-	-	1	
15	A111A2(4)a	Ottange II	rp, jp, g	3.20	41.74	13.91	Brutal - Non écarté	0	-	-	-	-	
16	A111A2(4)b	Ottange II	rp, jp, g	3.20	41.74	13.91	Affaissement	1	R111A2(4)	-	-	1	
16	A111B2	Ottange II	rp, js, jp, g	2.20	33.00	11.00	Affaissement	1	R111B1	-	-	1	
17	A111BL	Ottange II	g, jp	1.14	10.06	3.35	Affaissement	3	-	-	-	-	
18	A112C2	Ottange I	rs, jp, g	1.62	40.56	13.52	Affaissement	1	R112C2	-	-	2	Zone d'aléa non visible sur la carte car elle est sous les zones d'aléa A111A2 et A112D2
19	A112D1	Ottange I	g, jp, rs	3.26	42.52	14.17	Affaissement	1	R112D1	2	-	-	
20	A112D2	Ottange I	rs, jp, g	3.38	84.50	28.17	Affaissement	1	R112D2	-	-	2	
21	A112E	Ottange I	g	1.80	17.42	3.48	Affaissement	1	R112E	-	-	2	
22	A112F4	Ottange I	g	1.42	23.66	4.73	Affaissement	1	-	-	-	-	
23	A113A2	Ottange III	g	1.97	59.06	11.81	Affaissement	1	-	-	-	-	
24	A113C	Ottange III	jp, g	0.77	10.50	3.50	Affaissement	2	R113C	-	-	2	
25	A113E	Ottange III	g	0.88	11.22	3.74	Affaissement	3	-	-	-	-	Zone d'aléa non visible sur la carte car elle est sous la zone A113C
26	A113I	Ottange III	rs, rp, jp, g	1.86	50.73	16.91	Affaissement	1	R113I1	2	-	-	
27				1.86	50.73	16.91			R113I2	-	-	2	
28	A113M	Ottange III	g, jp	1.40	18.26	6.09	Affaissement	2	-	-	-	-	
29	A113Q	Ottange III	g, jp	2.00	35.71	11.90	Affaissement	1	-	-	-	-	
30	A113R2	Ottange III	g, jp	0.98	32.67	10.89	Affaissement	1	R113R2	2	-	-	
31	A113R3	Ottange III	g+jp	1.84	50.18	16.73	Affaissement	1	R113R3	2	-	-	
32	A113R7	Ottange III	g+jp	2.36	54.46	18.15	Affaissement	1	R113R7	1	-	-	
33	A113V1	Ottange III	g, jp	2.57	89.65	29.88	Affaissement	1	R113V1	-	-	2	
34	A125_140A2	Hettange-Grande & Nondkeil	g	0.96	7.66	2.55	Affaissement	3	R125_140A1	-	-	4	
35	A125A2	Hettange-Grande	js, jp	1.01	12.69	4.23	Affaissement	3	R125A1	4	-	-	
36	A125B2	Hettange-Grande	js, jp, g	1.38	15.98	5.33	Affaissement	1	R125B1	1	-	-	
37	A125C2	Hettange-Grande	js, jp	0.93	10.67	3.56	Affaissement	3	R125C1	3	-	-	
38	A125D2	Hettange-Grande	js	0.47	5.48	1.83	Affaissement	3	R125D1	-	-	4	
39	A125E1	Hettange-Grande	js, g	1.43	13.00	4.33	Affaissement	1	R125E2	-	-	3	
40	A125F2	Hettange-Grande	js, g	1.27	12.27	4.09	Affaissement	1	R125F1	-	-	3	
41	A125G2	Hettange-Grande	g	0.99	7.42	2.47	Affaissement	3	R125G1	-	-	4	
42	A125H2	Hettange-Grande	jp, g	1.47	12.21	4.07	Affaissement	2	R125H1	3	-	-	
43	A125M	Hettange-Grande	js, jp	0.93	12.07	4.02	Affaissement	2	-	-	-	-	
44	A125N	Hettange-Grande	js	0.98	7.91	2.64	Affaissement	3	-	-	-	-	
45	A126A	Gustave-Weisner	js	0.76	7.86	1.57	Affaissement	3	-	-	-	-	
46	A126AA	Gustave-Weisner	g, js	0.46	4.88	1.63	Affaissement	3	R126AA	-	-	4	
47	A126B	Gustave-Weisner	g	1.55	14.90	4.97	Affaissement	1	R126B1	-	-	3	
48	A126W	Gustave-Weisner	js	0.68	6.38	2.13	Affaissement	3	-	-	-	-	
49	A126Z2	Gustave-Weisner	g, js	1.20	12.91	4.30	Affaissement	1	R126Z2	-	-	2	
50	A132A	Francois	b	1.59	12.86	4.29	Affaissement	1	-	-	-	-	
51	A132B	Francois	b	1.41	11.95	3.98	Affaissement	1	-	-	-	-	
52	A132S	Francois	b, g, js	1.37	11.25	3.75	Affaissement	3	-	-	-	-	

3. Mouvements résiduels

N°	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Remarques
1	A111C(4)	Ottange II	hors couche	Etudié Fontis
2	A111D(4)	Ottange II	hors couche	Etudié Fontis
3	A112F2	Ottange I	g, rs, jp	Dépilages anciens à plus de 50 m
4	A112M1	Ottange III	g, rs, jp	Dépilages anciens à plus de 50 m
5	A112_113A1	Ottange I	hors couche	Etudié Fontis
6	A113AA	Ottange III	jp	Dépilages anciens à plus de 50 m
7	A113AD	Ottange III	b, g, jp	Dépilages anciens à plus de 50 m
8	A113F1(4)	Ottange III	g, hors couche	Etudié Fontis
9	A113R1(4)	Ottange III	g, js	Etudié Fontis - Zone d'aléa non visible sur la carte car elle est sous la zone A113R1(2)
10	A113R6(4)	Ottange III	g, js	Etudié Fontis - Zone d'aléa non visible sur la carte car elle est sous la zone A113R6(3)
11	A113R10(4)	Ottange III	g, js	Etudié Fontis
12	A113S(4)	Ottange III	g, js	Etudié Fontis
13	A113U(4)	Ottange III	g	Etudié Fontis
14	A113UB(4)	Ottange III	g	Etudié Fontis
15	A113UC(4)	Ottange III	g	Etudié Fontis
16	A122T	Rochonvillers	g, jp, js, rp	Dépilages anciens à plus de 50 m
17	A125BV2	Hettange-Grande	g, jp, js	Dépilages anciens à plus de 50 m
18	A126O	Gustave-Weisner	g, js	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <=0.8%)
19	A126P	Gustave-Weisner	g, js	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <=0.8%)

Commune d'Ottange
Zones d'aléa et zones de risque

2. Aléa fontis

	Nom de la zone d'aléa	Lieu-dit	Concession	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Bâti	Infra	Remarques
1	A111C(1)	Carreau Ottange II	Ottange II	Fort	-			Etudié Fontis
2	A111D(1)	Carreau Ottange II	Ottange II	Fort	-			Etudié Fontis
3	A111D(2)	Carreau Ottange II	Ottange II	Moyen	-			Etudié Fontis
4	A111D(3)	Carreau Ottange II	Ottange II	Faible	-			Etudié Fontis
5	A111E(2)	Carreau Ottange II	Ottange II	Moyen	-			Etudié Fontis
6	A111F(2)	Est Ottange, RD15	Ottange II	Moyen	R111F		X	Etudié Fontis
7	A111G(2)	Est Ottange, RD15	Ottange II	Moyen	R111G	X	X	Etudié Fontis
8	A111G(3)	Est Ottange, RD15	Ottange II	Faible	-			Etudié Fontis
9	A111H(1)	Bois Nelling	Ottange II	Fort	R111H_1	X		Etudié Fontis
10	A111H(2)	Bois Nelling	Ottange II	Moyen	R111H_2	X		Etudié Fontis
11	A112B(1)	Bois Nelling	Ottange I	Fort	R112B_1	X		Etudié Fontis
12	A112C1(1)	Bois Nelling	Ottange I	Fort	R112B_2 R112B_3	X X		Etudié Fontis
13	A112H	Bois Nelling	Ottange I	-	-			Fontis sur dépilages
14	A112H1	Bois Nelling	Ottange I	-	-			Fontis sur travaux
15	A112I	Bois Nelling	Ottange I	-	-			Fontis sur dépilages
16	A112_113A	Bois Nelling	Ottange I	-	-			Fontis sur travaux
17	A113A1	Cité St Paul	Ottange III	-	-			Fontis sur travaux
18	A113DA(1)	Cité de Differdange	Ottange III	Fort	R113DA_1 R113DA_6	X X		Etudié Fontis
19	A113DA(2)	Cité de Differdange	Ottange III	Moyen	R113DA_2 R113DA_3	X X		Etudié Fontis
20	A113DA(3)	Cité de Differdange	Ottange III	Faible	R113DA_4 R113DA_5 R113DA_7	X X X	X	Etudié Fontis
21	A113DB(3)	Cité de Differdange	Ottange III	Faible	-			Etudié Fontis
22	A113DC(1)	Cité de Differdange	Ottange III	Fort	-			Etudié Fontis
23	A113DC(2)	Cité de Differdange	Ottange III	Moyen	-			Etudié Fontis
24	A113DC(3)	Cité de Differdange	Ottange III	Faible	-			Etudié Fontis
25	A113DD(1)	Val de Kayl	Ottange III	Fort	-			Etudié Fontis
26	A113DD(2)	Val de Kayl	Ottange III	Moyen	-			Etudié Fontis
27	A113DD(3)	Val de Kayl	Ottange III	Faible	-			Etudié Fontis
28	A113DE(1)	Val de Kayl	Ottange III	Fort	-			Etudié Fontis
29	A113DE(2)	Val de Kayl	Ottange III	Moyen	-			Etudié Fontis
30	A113DE(3)	Val de Kayl	Ottange III	Faible	-			Etudié Fontis
31	A113DF(1)	Val de Kayl	Ottange III	Fort	-			Etudié Fontis
32	A113DF(2)	Val de Kayl	Ottange III	Moyen	-			Etudié Fontis Zone d'aléa non visible sur la carte car elle est sous la zone A113DF(1)
33	A113DF1(2)	Val de Kayl	Ottange III	Moyen	-			Etudié Fontis
34	A113F1(3)	Village d'Ottange	Ottange III	Faible	-			Etudié Fontis
35	A113R1(2)	Village d'Ottange	Ottange III	Moyen	R113R1_1 R113R1_2 R113R1_3	X X	X	Etudié Fontis
36	A113R1(3)	Village d'Ottange	Ottange III	Faible	-			Etudié Fontis Zone d'aléa non visible sur la carte car elle est sous la zone A113R1(2)
37	A113R4(2)	Village d'Ottange	Ottange III	Moyen	R113R4_1 R113R4_2	X	X	Etudié Fontis
38	A113R5(2)	Village d'Ottange	Ottange III	Moyen	R113R5_1 R113R5_2	X	X	Etudié Fontis
39	A113R6(2)	Village d'Ottange	Ottange III	Moyen	R113R6_1	X	X	Etudié Fontis
40	A113R6(3)	Village d'Ottange	Ottange III	Faible	R113R6_2	X	X	Etudié Fontis
41	A113R8(1)	Village d'Ottange	Ottange III	Fort	R113R8_1	X		Etudié Fontis
42	A113R8(2)	Village d'Ottange	Ottange III	Moyen	R113R8_2 R113R8_3	X X	X	Etudié Fontis
43	A113R9	Ouest Ottange, RD15	Ottange III	-	R113R9_1 R113R9_2 R113R9_3 R113R9_4	X X X	X	Fontis sur travaux
44	A113R10(3)	Cité Sainte Barbe	Ottange III	Faible	R113R10	X	X	Etudié Fontis
45	A113R11(2)	Sud-Ouest d'Ottange	Ottange III	Moyen	-			Etudié Fontis
46	A113R11(3)	Sud-Ouest d'Ottange	Ottange III	Faible	-			Etudié Fontis
47	A113R12(1)	Cité Sainte Barbe	Ottange III	Fort	R113R12_1 R113R12_2 R113R12_3	X X		Etudié Fontis
48	A113R12(2)	Cité Sainte Barbe	Ottange III	Moyen	-			Etudié Fontis
49	A113R13	Ouest Ottange, RD15	Ottange III	-	R113R13		X	Fontis sur travaux
50	A113R14(2)	Sud-Ouest d'Ottange	Ottange III	Moyen	-			Etudié Fontis
51	A113R14(3)	Sud-Ouest d'Ottange	Ottange III	Faible	-			Etudié Fontis
52	A113S(2)	Cité Sainte Barbe	Ottange III	Moyen	R113S_2 R113S_3	X X		Etudié Fontis
53	A113S(3)	Cité Sainte Barbe	Ottange III	Faible	R113S_1 R113S_4	X X		Etudié Fontis
54	A113U(3)	Village d'Ottange	Ottange III	Faible	R113U-2	X		Etudié Fontis
55	A113UA(3)	Village d'Ottange	Ottange III	Faible	R113U-1	X		Etudié Fontis
56	A113UA1(2)	Village d'Ottange	Ottange III	Moyen	R113UA1_1 R113UA1_2	X X		Etudié Fontis
57	A113UA2(2)	Village d'Ottange	Ottange III	Moyen	R113UA2	X		Etudié Fontis
58	A113UB(3)	Village d'Ottange	Ottange III	Faible	R113UB_1 R113UB_2	X X	X	Etudié Fontis
59	A113UC(3)	Village d'Ottange	Ottange III	Faible	R113UC	X	X	Etudié Fontis
60	A125O(1)	Nord de Nondkeil	Hettange Grande	Fort	-			Etudié Fontis
61	A125O(2)	Nord de Nondkeil	Hettange Grande	Moyen	-			Etudié Fontis
62	A125O(3)	Nord de Nondkeil	Hettange Grande	Faible	-			Etudié Fontis
63	AP111Puits d'aérage	Schmettebusch	Ottange II	Moyen	-			Fontis sur puits
64	AP111Puits d'extraction	Schmettebusch	Ottange II	Fort	-			Fontis sur puits
65	AP112Puits d'aérage	Bois Nelling	Ottange I	Fort	-			Fontis sur puits
66	AP112Puits d'exhaure	Bois Nelling	Ottange I	Faible	RP112Pex	X		Fontis sur puits
67	AP113Puits d'exhaure	Cité Differdange	Ottange III	Moyen	-			Fontis sur puits

Communes de
ANGEVILLERS - AUMETZ - BOULANGE - FONTOY
HAVANGE - OTTANGE - ROCHONVILLERS - TRESSANGE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINERS

MODIFICATION PLAN D'ENSEMBLE

ELABORATION

PRESCRIPTION A.P. du 31 juillet 2003
ENQUETE PUBLIQUE du 15 octobre au 15 novembre 2004
APPROBATION A.P. du 23 décembre 2004

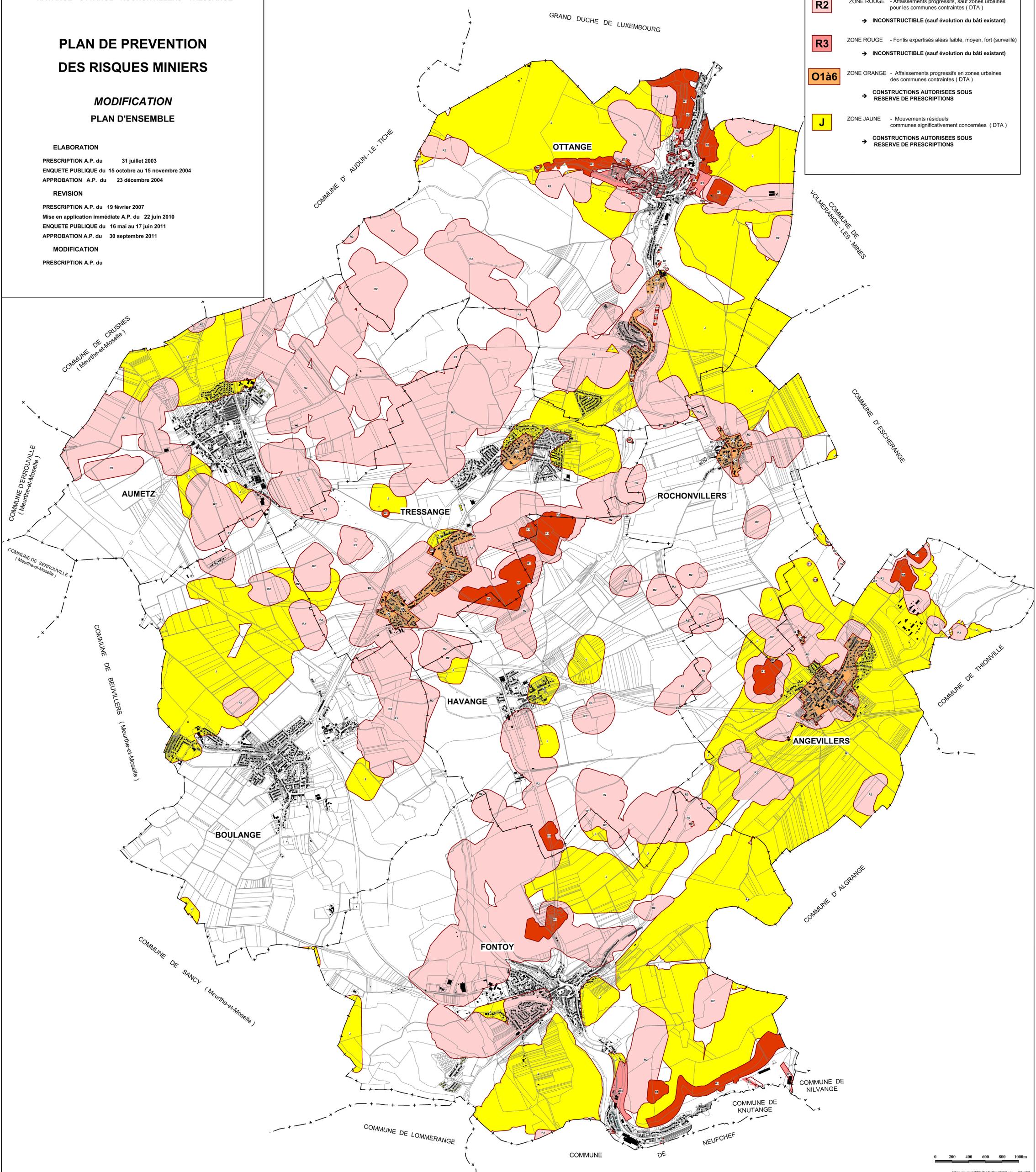
REVISION

PRESCRIPTION A.P. du 19 février 2007
Mise en application immédiate A.P. du 22 juin 2010
ENQUETE PUBLIQUE du 16 mai au 17 juin 2011
APPROBATION A.P. du 30 septembre 2011

MODIFICATION

PRESCRIPTION A.P. du

LEGENDE	
R1	ZONE ROUGE - Fontis / Effondrements / Eboulements / Puits → INCONSTRUCTIBLE
R2	ZONE ROUGE - Affaissements progressifs, sauf zones urbaines pour les communes contraintes (DTA) → INCONSTRUCTIBLE (sauf évolution du bâti existant)
R3	ZONE ROUGE - Fontis expertisés aléas faible, moyen, fort (surveillé) → INCONSTRUCTIBLE (sauf évolution du bâti existant)
O1à6	ZONE ORANGE - Affaissements progressifs en zones urbaines des communes contraintes (DTA) → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS
J	ZONE JAUNE - Mouvements résiduels communes significativement concernées (DTA) → CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS





**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

**Révision du plan de prévention des risques
miniers (PPRM) des communes
d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy,
Havange, Ottange, Rochonvillers,
Tressange**

Évaluation environnementale – Examen au cas par cas

**Rapport au titre de l'article R.122-18 du code
de l'environnement pour la révision du
PPRM des communes d'Angevillers, Aumetz,
Boulange, Fontoy, Havange, Ottange,
Rochonvillers, Tressange**

SOMMAIRE

. Introduction.....	3
. Description des caractéristiques principes du plan de prévention des risques miniers.....	4
1. Finalités d'un plan de prévention des risques miniers.....	4
2. La situation initiale.....	4
3. Situation des communes au regard de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Bassins Miniers Nord Lorrains.....	5
. Description des zones touchées par le risque minier.....	6
1. Caractéristiques de l'aléa.....	6
2. Présentation du territoire concernée.....	8
2.1 Les enjeux.....	8
2.2 Motif de la révision.....	9
. Description des incidences sur l'environnement et la santé humaine.....	11
1. Zonage.....	11
2. Aspects environnementaux et santé humaine.....	13
. Conclusion.....	13
. Annexes.....	13

Introduction

Conformément à l'article R. 122-17-II du code de l'environnement, les plans de prévention des risques miniers pris en application de l'article L. 562-1 du code de l'environnement, peuvent faire l'objet d'une évaluation environnementale.

La décision de soumettre un PPR à une évaluation environnementale est prise à l'issue d'un examen au cas par cas par le représentant de l'autorité environnementale. Les informations en matière d'environnement qui doivent être communiquées sont les suivantes :

- Une description des caractéristiques principales du plan, en particulier la mesure dans laquelle il définit un cadre pour d'autres projets ou activités ;
- Une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du plan ;
- Une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du plan.

Les communes d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Ottange, Rochonvillers et Tressange sont vulnérables aux risques miniers. En complément des documents d'urbanisme, le droit des sols est réglementé par un plan de prévention des risques miniers (PPRM) approuvé le 23 décembre 2004 et révisé le 30 septembre 2011.

Depuis l'approbation de la dernière révision, Géodéris a actualisé les cartes d'aléas miniers sur sept communes.

Ces études de Géodéris ont été portées à connaissance, au fur et à mesure de leur réalisation, des maires et des présidents des établissements de coopération intercommunal le :

- 19 septembre 2013 pour la commune d'Aumetz;
- 18 novembre 2013 pour la commune de Tressange;
- 29 novembre 2019 pour la commune d'Ottange;
- 05 mars 2019 pour la commune de Rochonvillers;
- 06 avril 2021 pour les communes d'Angevillers, Boulange et Havange.
-

Il n'y a pas eu d'étude supplémentaire de Géodéris entre l'approbation du PPRM opposable et cette révision pour la commune de Fontoy.

Ces études apportent des nouvelles connaissances sur les aléas présents sur le territoire de ces communes. Elles apportent les connaissances suivantes :

- Création de zone de mouvements résiduels, d'affaissements progressifs ;
- Requalification des zones de fontis brutal en étude, en zone d'affaissement progressif ou en zone de fontis fort si l'étude a démontré le risque ;
- Modification de l'emprise de certaines zones d'aléas.

Les modifications de ces zones se situent toutes dans les zones naturelles des communes, sauf :

- pour Ottange, dont une petite partie de la zone urbaine n'est désormais plus couverte par un aléa minier ;
- pour Angevillers, dont un bâtiment passe en zone R2 (anciennement en J) tandis qu'un hangar agricole passe en zone J (anciennement en R2).
Une partie de zone 1AU et 2AU passent en zone R2 (anciennement en J).

Le PPRM d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Ottange, Rochonvillers, Tressange doit faire l'objet d'une révision, afin de prendre en compte ces nouvelles connaissances.

Description des caractéristiques principes du plan de prévention des risques miniers

1. Finalités d'un plan de prévention des risques miniers

Le plan de prévention des risques miniers est un outil de l'État destiné à préserver les personnes, ainsi que les biens, et à réduire les coûts causés par la réalisation d'un aléa minier. Conformément aux articles L174-5, L. 562-1 et suivants du code de l'environnement, le plan remplit les objectifs suivants :

- Établir une cartographie aussi fine que possible des zones à risque ;
- Interdire les activités humaines dans les zones soumises à l'aléa le plus fort ;
- Réduire la vulnérabilité des biens existants ;
- Prescrire des mesures de protection et de prévention collectives.

Le PPRM a pour objectif de limiter l'augmentation du risque en fixant des règles de construction et d'urbanisme sur le territoire soumis à l'aléa. Il peut également fixer des prescriptions applicables aux biens existants.

Il s'agit d'une servitude d'utilité publique qui doit être prise en compte dans l'ensemble des documents d'urbanisme. Elle s'impose aux projets de travaux et peut édicter des mesures à l'égard des biens existants.

2. La situation initiale

Les communes d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Ottange, Rochonvillers, Tressange sont concernées par des aléas miniers, qui impactent une partie des territoires communaux.

Le PPRM a été approuvé initialement par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2004. Il a fait l'objet d'une révision, approuvée le 30 septembre 2011.

Les études de GEODERIS ont fait l'objet de plusieurs « porter à connaissance » (PAC) auprès des communes, ainsi qu'à la communauté de commune du Pays-Haut Val d'Alzette et de la communauté d'agglomération Porte de France-Thionville. Ces PAC présentent les résultats de l'étude et précise les mesures à prendre afin de réduire les conséquences humaines et économiques de la survenance d'un aléa minier. Ils préconisent ainsi des mesures d'urbanisme à appliquer dans les zones impactées par ces différents aléas, en attente que le PPRM soit actualisé.

3. Situation des communes au regard de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Bassins Miniers Nord Lorrains

La Directive Territoriale d'Aménagement des Bassins Miniers Nord-Lorrains a été approuvée par décret en Conseil d'État en date du 2 août 2005. Ainsi se trouve validée la nouvelle doctrine de constructibilité dans les bassins miniers qui sert de base juridique à l'établissement des Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM). Élaborée dans un délai de 4 ans après son lancement, elle est la deuxième DTA approuvée en France.

Cette directive pose les bases de la réflexion pour accompagner côté français le développement du projet de Belval Ouest sur le territoire du Grand duché de Luxembourg. Afin de permettre la nécessaire mutation des bassins miniers, elle donne les impulsions pour l'essor des capacités de transport ferroviaire, Moselle canalisée, mais aussi autoroute A32. Elle traite également de la consolidation des pôles de développement économique, de la préservation de l'environnement et des paysages et de la ressource en eau

Les communes d'Angevillers, Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange, Ottange, Rochonvillers, Tressange sont dans le périmètre couvert par la DTA. Elles sont donc soumises à ces dispositions, l'analyse des aléas en présence sur les territoires communaux a permis de classer les communes selon le plan suivant :

- communes considérées comme très contraintes au sens de la D.T.A. :

Angevillers, Ottange, Rochonvillers, Tressange

- Les zones de mouvements résiduels sont classées en zone **J** ;
- Les zones d'affaissements progressifs sont classées en zone **O** pour les secteurs urbains avec des paramètres de pente permettant la constructibilité selon le PPRM, dans les autres cas, ces zones sont en zone **R2**.

- communes considérées comme significativement concernées par les aléas :

Aumetz, Boulange, Fontoy, Havange

- Les zones de mouvements résiduels sont classées en zone **J** ;
- Les zones d'affaissements progressifs sont classées en zone **R2**.

- communes considérées comme peu concernées par les aléas :

Aucune

Description des zones touchées par le risque minier

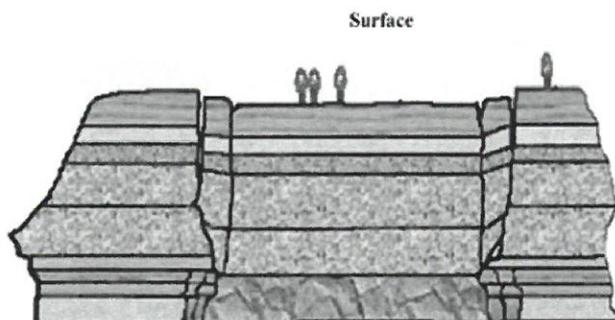
1. Caractéristiques de l'aléa

Depuis plusieurs années, l'État a engagé une démarche de recensement et classification des zones d'aléa minier. Ce travail constitue le support des plans de prévention des risques miniers.

En l'absence de référence réglementaire ou doctrinale, c'est la Directive Territoriale d'Aménagement (D.T.A.) des Bassins Miniers Nord-Lorrains engagée en 2001 et approuvée par décret en Conseil d'État du 2 août 2005 qui a déterminé la politique de constructibilité sur le bassin ferrifère et défini les principes qui ont conduit au zonage et au règlement du présent PPRM

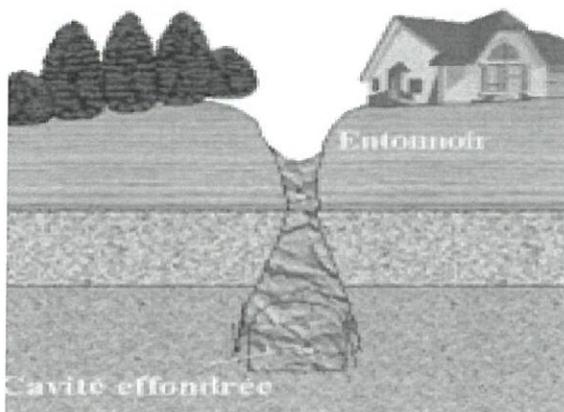
Le plan de prévention des risques miniers couvrant ces communes a été prescrit par arrêté préfectoral du 31 juillet 2003. La dernière révision du PPRM est approuvée par arrêté préfectoral du 30 septembre 2011.

Consécutivement à l'exploitation minière, des mouvements de sol sont possibles. En effet, dans le bassin ferrifère nord lorrain, différents types d'aléas ont été retenus : effondrements, fontis, affaissements progressifs ou mouvements résiduels.



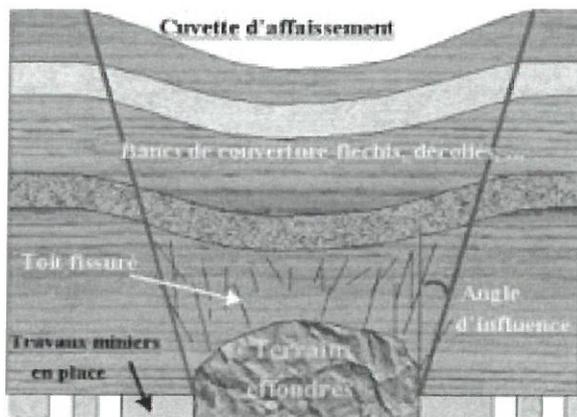
Effondrement brutal

Effondrement en bloc et soudain des terrains entre le fond et la surface



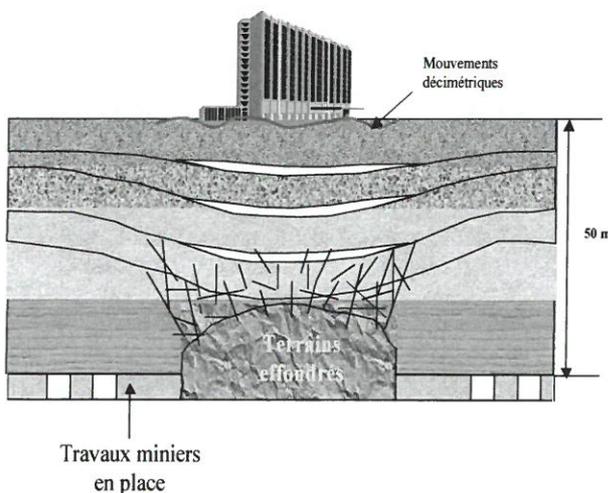
Fontis

Apparition soudaine en surface d'un entonnoir de quelques mètres lorsque la galerie est peu profonde.



Affaissement progressif

Formation progressive en surface d'une cuvette avec mise en pente des terrains sur les bords et déformations : étirements et raccourcissements



Mouvements résiduels

Mouvements de faible amplitude : pente inférieure à 1 % et déformations inférieures à 4 mm/m)

Cette connaissance de l'aléa constitue le préalable à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM).

Le PPRM est le document qui définira pour chaque zone d'aléas les conséquences en matière d'urbanisme et de constructibilité

En zone d'aléa, les possibilités de construction sont fonctions de l'intensité de l'aléa, du niveau de contrainte de la commune et de ses possibilités de développement hors zone d'aléa.

Le PPRM comporte des zones rouges (R1, R2 et R3) non constructibles, des zones oranges (O) et des zones jaunes (J) constructibles moyennant le respect des dispositions constructives définies au règlement du PPRM et ses annexes.

En outre, dans chaque zone, le PPRM définit les modalités d'évolution du bâti existant.

2. Présentation du territoire concernée

2.1 Les enjeux

Les enjeux sont liés :

- à la présence humaine (personnes, habitations, activités, économie, infrastructures...)
- à leur vulnérabilité, qui dépend des éléments exposés et de leur résistance, comportement, etc. La vulnérabilité est spécifique, d'un site à un moment donné, modulable et évolutive, en fonction ou non de l'activité humaine.

À ces deux concepts, s'ajoute la nécessité de caractériser les capacités de résistance (à subir, à supporter) et de résilience, pour accepter et surmonter le phénomène, présent et à venir.

- **Démographie et Économie**

La population de la commune est présentée selon le tableau suivant :

	<i>Population en 2007</i>	<i>Population en 2012</i>	<i>Population en 2017</i>
Angevillers	1273	1247	1253
Aumetz	2252	2310	2319
Boulanges	2236	2445	2494
Fontoy	3069	3035	3036
Havange	413	461	448
Ottange	2685	2705	3043
Rochonvillers	218	208	188
Tressange	1955	1983	2132

Tableau 1: Population selon INSEE (paru le 01/01/2020)

- **Occupation du territoire communal**

	<i>POS / PLU / RNU</i>	<i>Date d'approbation</i>
Angevillers	PLU	07/02/18
Aumetz	PLUi	25/02/20
Boulanges	PLUi	25/02/20
Fontoy	PLU	07/12/15
Havange	Carte communale	28/07/17
Ottange	PLUi	25/02/20
Rochonvillers	RNU	Sans objet
Tressange	PLU	10/03/17

2.2 Motif de la révision

Nouvelles études : apparition et suppression d'aléas, modifications d'emprise

1. ANGEVILLERS :

- **Révision de zone d'aléa existante :**

- La zone d'aléas de type « affaissement progressif » A137A2 a ainsi été révisée et deux nouvelles zones de type « mouvements résiduels » A137A6 et A137B7 ont été créées. La modification de la zone A137A2 a de plus fait apparaître les zones d'aléas de type « affaissement progressif » A137M et A137I, qui étaient en partie couvertes par son ancien tracé. Aucun enjeu impacté en surface.
- La zone A136G avait été classée en aléa « effondrement brutal – étude en cours » dans la carte d'aléas de 2009. Les calculs liés au critère géométrique n'ont pas permis d'écarter le phénomène d'effondrement brutal. Cet aléa est représenté par deux zones associées que sont la zone de type « effondrement brutal » A136Ga et la zone de type « affaissement progressif » de niveau fort A136Gb. Ces modifications entraînent également la division de la zone de « mouvements résiduels » A136M1 en deux zones, A136M1 et A136M1(1). L'emprise de la nouvelle zone A136Gb sera classée en zone R2, un bâtiment est impacté.
- Le secteur dit « Route de Fontoy – Clos des Groseillers » a été soumis à un affaissement dont les manifestations en surface ont débuté en octobre 2009. Un suivi régulier des mouvements ainsi qu'une étude des scénarios de rupture ont permis d'aboutir à la révision de la zone d'aléas A136C2, qui a été réduite dans le secteur de l'affaissement en direction du Nord. Un bâtiment passe ainsi en zone J (anciennement R2).

2. AUMETZ :

- **Création de zone d'aléa :**

- La zone d'affaissement progressif de niveau faible A133M1. Cette zone n'impacte pas de surface urbanisée.

3. BOULANGE :

Les nouvelles études menées par Géodéris n'ont pas permis de faire évoluer la connaissance du risque minier sur cette commune, la carte d'aléa reste inchangée.

4. FONTOY :

Aucune nouvelle étude sur le territoire, la carte d'aléa reste inchangée.

5. HAVANGE :

- **Révision de zone d'aléa existante :**

Une étude complémentaire a été menée sur les zones d'aléas « effondrement brutal – étude en cours » de la commune de Tressange, ce qui a permis d'écarter ce phénomène sur la zone A125J située en partie à l'Ouest de la commune de Havange. Un aléa « affaissement progressif » de niveau faible a ainsi été retenu sur cette zone, tandis que le tracé de la zone A125K adjacente a été modifié. Aucun enjeu en surface.

6. OTTANGE :

- **Suppression de zone d'aléa :**

Suite au réexamen de la stabilité à long terme de la zone d'aléas A113F2 par GEODERIS, la carte des aléas miniers en date du 28 septembre 2015 a été modifiée en supprimant la zone d'aléas A113F2 et la zone de risque R113F2 située en zone urbanisée.

Le plan de zonage du PPRM est modifié par suppression des zones R2 et O2 correspondant à la zone d'aléas A113F2. Plusieurs constructions passent en zone blanche du PPRM.

7. ROCHONVILLERS :

- **Révision de zone d'aléa existante :**

- Une étude complémentaire a été menée sur les zones d'aléas « effondrement brutal – étude en cours » de la commune de Tressange, ce qui a permis d'écarter ce phénomène sur la zone A125J située en partie à l'Ouest de la commune de Rochonvillers. Un aléa « affaissement progressif » de niveau faible a ainsi été retenu sur cette zone, tandis que le tracé de la zone A125K adjacente a été modifié.
- L'analyse complémentaire liée à l'exploitation des données d'archives, non accessibles au moment de l'élaboration des premières cartes d'aléas, a amené à réviser la carte d'aléas de la commune d'Escherange en 2010. La zone d'aléas de type « affaissement progressif » A137A2 a ainsi été révisée et la nouvelle zone de type « mouvements résiduels » A137B7, qui concerne en partie la commune de Rochonvillers, a été créée.
- Suite à l'examen des données issues du Modèle Numérique de Terrain (MNT), la zone d'aléas A122D2, identifiée comme affaissée, a été supprimée, ce qui a abouti à la modification du tracé de la zone de « mouvements résiduels » A122T, située en partie sur la commune de Rochonvillers.

Aucune des modifications n'impacte d'enjeu en surface.

8. TRESSANGE :

- **Création de zone d'aléa :**

À la suite de l'examen réalisé par GEODERIS, la carte d'aléas miniers a été modifiée en créant la zone d'affaissement progressif de niveau faible A135M créée à l'aplomb des travaux miniers représentés par la zone homogène 133b-M2, lieu dit la Perche. Cette zone n'affecte actuellement aucun enjeu en surface.

Ce qui entraîne la création d'une nouvelle zone **R2** au zonage du PPRM.

Modification du règlement

A - Une modification sera réalisée dans le règlement de la zone « R2 », qui permet pour les biens futurs (article 2 - b) : « les bâtiments et ouvrages nécessaires au fonctionnement des services assurant une mission de services publics ou d'intérêt général à l'exception des locaux d'habitation même occasionnelle ou saisonnière ; ».

La mention « bâtiment » sera supprimée de la définition afin d'avoir une cohérence entre les départements 54 et 57. Seuls les ouvrages seront désormais admis sous conditions. Cette limitation permettra entre autre de refuser plus facilement les projets de salles communales dans les zones R2.

B - La notion de SHOB a été remplacée par celle de surface de construction. La définition de la surface de construction a fait l'objet d'un porter à connaissance aux communes du bassin ferrifère, affectées par les aléas miniers, en date du 5 juin 2012. Le PPRM fait encore mention de la SHOB, ce qui sera corrigé.

C - L'article 2 - Plan communal ou intercommunal de sauvegarde Titre 3 du Règlement a été modifié en tenant compte des préconisations de l'article L.174-5 du code minier (nouveau).

D - Dispositions relatives aux projets hors typologie définie en annexe 1

L'étude réalisée par un expert compétent en matière de structure et conforme au cahier des charges annexé au présent PPRM n'est plus à transmettre au préfet (service Direction Départementale des Territoires).

Seule l'attestation de l'auteur de l'étude rédigée selon le modèle joint en annexe du règlement est à transmettre.

Description des incidences sur l'environnement et la santé humaine

1. Zonage

Le zonage réglementaire est établi à partir de la cartographie de l'aléa minier, de l'analyse des enjeux et des dispositions de la DTA. Il définit les règles de constructibilité :

Le territoire exposé de chaque commune a été divisée en 3 catégories de zones réglementées.

Elles correspondent à des situations diverses et font l'objet de sous-zones R1, R2 et R3.

1. Les zones rouges, correspondant à des situations diverses :

- **R1** : des zones pour lesquelles l'aléa est susceptible d'affecter la sécurité des personnes : il s'agit des zones pour lesquelles les études n'ont pas permis d'écarter le risque d'effondrement brutal, les zones d'aléa de type fontis non expertisés ou pour lesquelles l'expertise a mis en évidence un aléa fontis fort non surveillé, les zones de glissements superficiels et enfin les zones d'aléa éboulement front de mines : ces zones sont classées en R1. Compte tenu de la nature de l'aléa elles sont réputées inconstructibles : seuls les travaux d'entretien courant du bâti existant peuvent y être admis.
- **R2** : des zones pour lesquelles l'aléa présente un risque pour la sécurité des biens mais pas de risque direct pour la sécurité des personnes (possibilité d'évacuation préventive des occupants). Néanmoins compte tenu de leur situation en zone naturelle ou des possibilités de développement existant par ailleurs sur le ban communal il n'est pas permis d'y envisager une urbanisation ou un renforcement de l'urbanisation.

Sont classées ainsi en zone R2 les zones d'affaissement progressif situées en zone naturelle, ou quelle que soit leur situation lorsqu'elles sont localisées dans des communes non considérées comme très contraintes au sens de la DTA. De même sont classées en zone R2 les secteurs d'affaissements progressifs pour lesquels aucune construction neuve ne pourrait être autorisée en fonction des possibilités offertes par le règlement (terrain naturel en forte pente ou paramètres de l'aléa trop importants par exemple).

Enfin, sont également classées en R2 les zones de mouvements résiduels en secteur naturel dans les communes non significativement concernées par les aléas en application de la DTA.

Dans ces zones le principe est l'inconstructibilité sauf quelques exceptions limitativement énumérées dans le règlement ; en revanche sont autorisés divers travaux liés à l'évolution du tissu bâti existant : extensions mesurées, annexes, travaux sur bâtiments existants.

- **R3** : des zones pour lesquelles en milieu urbain les zones de fontis expertisées et pour lesquelles les études complémentaires mettent en évidence l'absence de risque pour la sécurité des personnes (aléa faible, moyen ou fort et dans ce dernier cas si une surveillance est possible) sont classées en R3. Les travaux d'évolution du tissu bâti existant y sont autorisés dans les mêmes conditions qu'en zone R2 ; en revanche aucune construction nouvelle en l'absence de dispositions de renforcement spécifiques à ce type d'aléa n'est autorisée dans ces zones.

2. **Les zones oranges** correspondent à des zones d'aléa affaissements progressifs localisées dans les secteurs déjà urbanisés des communes considérées comme très contraintes au sens de la DTA.

Des constructions dès lors qu'elles ne mettent pas en jeu la sécurité des occupants des bâtiments en l'absence d'évacuation y sont autorisées, moyennant le respect de dispositions de renforcements définies dans le PPRM.

3. **Les zones jaunes** correspondent aux zones d'aléas mouvements résiduels situées dans les communes considérées comme significativement concernées par les aléas au sens de la DTA et a fortiori dans les communes très contraintes.

Des constructions peuvent y être autorisées, quelle que soit la localisation de ces zones, à condition qu'elles respectent les dispositions de renforcement définies dans le règlement.

Dans ces zones l'aléa tant en termes d'intensité que de probabilité y est considéré comme plus faible ; elles correspondent aux secteurs classés en zone J au PPRM.

Le projet de zonage du PPRM (séparé pour l'envoi, pour chaque commune) est en annexe.

2. Aspects environnementaux et santé humaine

(Source : Observatoire des Territoires et Prospectives de la Direction Départementale des Territoires de la Moselle)

Les informations de cette partie sont disponibles pour chaque commune en annexe.

La mise en place d'un plan de prévention des risques miniers a une incidence positive sur l'environnement. Il n'y a pas d'impacts sur la santé humaine. En effet, il permet de maîtriser l'urbanisation du territoire en prenant en compte les risques. Le PPRM répond aux objectifs suivants :

- Affiner l'aléa pour réduire les conséquences sur les biens et les personnes ;
- Mettre en place une doctrine de constructibilité permettant sa prise en compte dans les documents d'urbanisme. Cette doctrine est issue de guides de bonnes pratiques mis en place par le ministère ainsi que par des exemples dans d'autres communes. Elle permet de réorienter le développement du bâti vers des secteurs non ou peu contraints.
- Participer à la protection des zones d'intérêts environnementaux concernées par le risque minier en empêchant l'urbanisation ou en la contraignant fortement.

Une cartographie représentant les enjeux environnementaux des communes est disponible en pièce jointe.

Conclusion

Le PPRM, par ses prescriptions en matière d'urbanisme, vise à réduire les impacts négatifs du risque minier sur la population, sur les biens, sur l'environnement et sur l'économie. Il concourt ainsi à améliorer la résilience du territoire.

Une fois approuvé le PPRM est une servitude d'utilité publique opposable. Les documents d'urbanisme, les actes de droits des sols et les projets de travaux décidés ultérieurement doivent s'y conformer.

Annexes

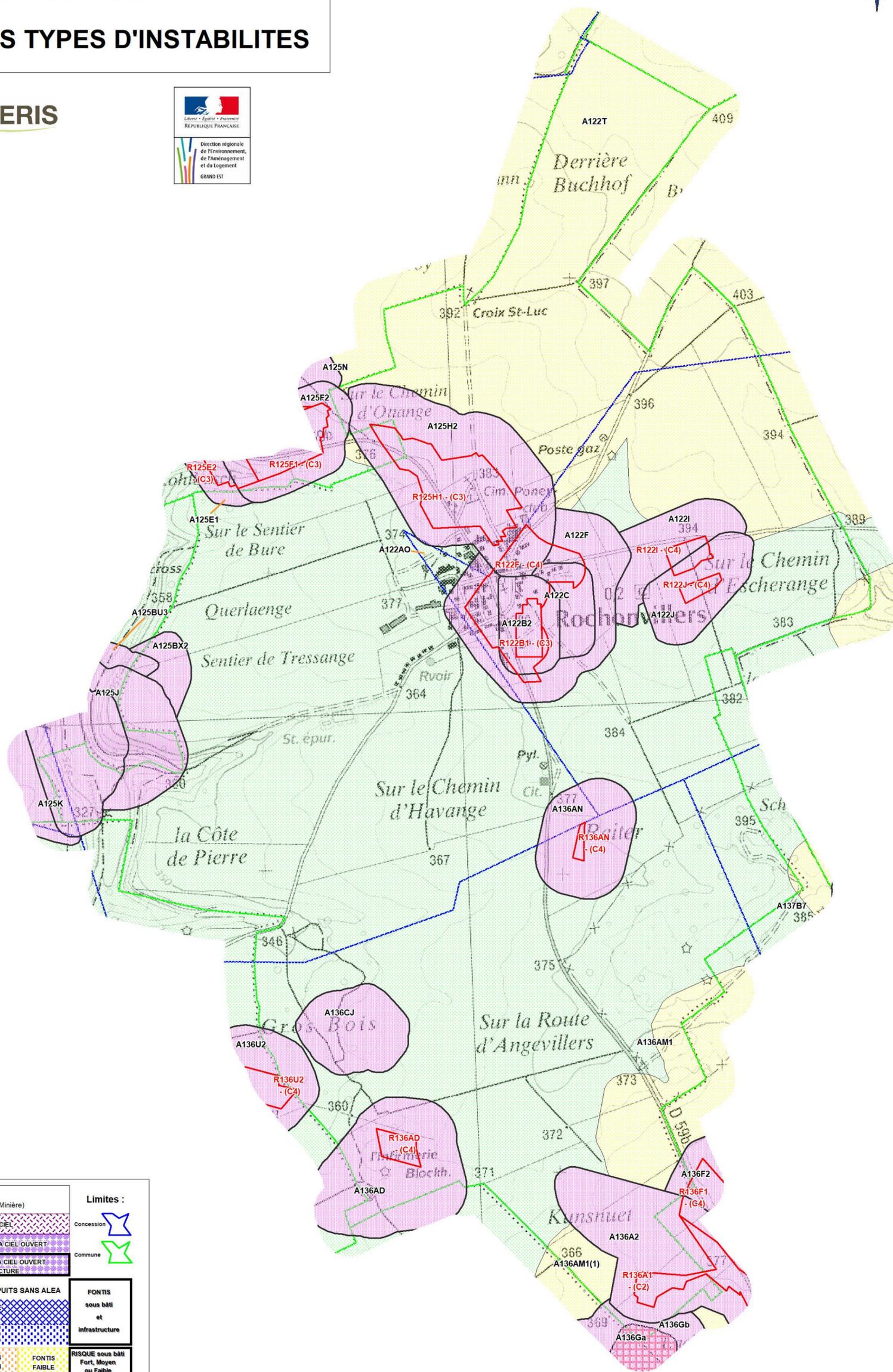
- Carte des enjeux environnementaux ;
- Carte des aléas pour chaque commune : carte avec identifiant des aléas et tableau de correspondance identifiants / aléas ;
- Projet de zonage PPRM pour les communes ;
- Aspects environnementaux et santé humaine pour les communes.

COMMUNE DE ROCHONVILLERS

ZONAGE DES TYPES D'INSTABILITES



GEODERIS

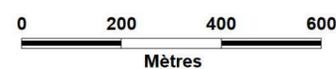


NIPEM (zone Non Influencée Par l'Exploitation Minière)		Limites :	
GLISSEMENT SUPERFICIEL	Concession		
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT	Commune		
EBOULEMENT DE FRONT DE MINE A CIEL OUVERT SOUS BÂTI ET INFRASTRUCTURE			
FONTIS SUR PUIITS PUIITS SANS ALEA FONTIS SUR DEPILAGE <small>Ancien 0 mois de 50m</small> FONTIS SUR TRAVAUX	FONTIS sous bâti et infrastructure		
EFFONDREMENT LOCALISE FONTIS FORT FONTIS MOYEN FONTIS FAIBLE	RISQUE sous bâti Fort, Moyen ou Faible		
EFFONDREMENT BRUTAL Non Ecarté Etude en cours	CLASSE DE SURVEILLANCE C1 à C4 pour bâti et infrastructure ACTUELS		
AFFAISSEMENT PROGRESSIF			
MOUVEMENTS RESIDUELS			
ZONE SANS ALEA MINIER			

Rochonvillers_fontis wor
E2018/085DE - 18LOR22010

Etat au 01/10/2018

BD ORTHO / SCAN258 (Lambert 93) de 2009 utilisés conformément aux dispositions prévues par le protocole IGN - MEEDDAT. Pour chaque zone d'aléa, les classes de surveillance potentielle, induites par tous les types d'enjeux simulés sont indiquées dans le tableau des zones de chaque commune. Le numéro de la zone permet le repérage dans le tableau joint.



Commune de Rochonvillers
Zones d'aléa et zones de risque

1. Aléa affaissement et effondrement

	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Affaissement maximum (m)	Déformation maximum (mm/m)	Pente maximum (%)	Type d'aléa	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Classe de		Remarques
										bati	infra	
1	A122B2	Rochonvillers	grise	1.37	11.76	3.92	Affaissement	2	R122B1	3	-	
2	A122C	Rochonvillers	grise	1.37	11.76	3.92	Affaissement	2	-	-	-	
3	A122F	Rochonvillers	grise	1.05	8.42	2.81	Affaissement	3	R122F	4	-	
4	A122I	Rochonvillers	grise	0.78	6.85	2.28	Affaissement	3	R122I	-	4	
5	A122J	Rochonvillers	grise	0.98	8.79	2.93	Affaissement	3	R122J	-	4	
6	A125BU3	Hettange-Grande	grise	0.92	8.16	2.72	Affaissement	3	-	-	-	
7	A125BX2	Hettange-Grande	jaune sauv	0.40	3.53	1.18	Affaissement	3	-	-	-	
8	A125E1	Hettange-Grande	js, g	1.43	13.00	4.33	Affaissement	1	R125E2	-	3	Zone de risque hors commune
9	A125F2	Hettange-Grande	js,g	1.27	12.27	4.09	Effondrement brutal - étude en cours	1	R125F1	-	3	Zone de risque hors commune
10	A125H2	Hettange-Grande	jp,g	1.47	12.21	4.07	Affaissement	2	R125H1	3	-	
11	A125J	Tressange et Rochonvillers	js,g	1.23	11.48	3.83	Effondrement brutal - étude en cours	3	-	-	-	
12	A125K	Hettange-Grande	grise	1.38	12.18	4.06	Affaissement	1	-	-	-	
13	A125N	Hettange-Grande	js,g	0.98	7.91	2.64	Affaissement	3	-	-	-	
14	A136A2	Angevillers	grise	1.50	14.52	4.84	Affaissement	1	R136A1	2	-	
15	A136AD	Angevillers	grise	0.60	4.80	1.60	Affaissement	3	R136AD	-	4	
16	A136AN	Angevillers	grise	0.75	6.32	2.11	Affaissement	3	R136AN	-	4	
17	A136CJ	Angevillers	grise	0.83	6.82	2.27	Affaissement	3	-	-	-	
18	A136F2	Angevillers	jp & g	1.08	10.10	3.37	Affaissement	3	R136F1	4	-	
19	A136Ga	Angevillers	js & g	1.54	13.57	4.52	Effondrement brutal -non écarté	0	-	-	-	
20	A136Gb	Angevillers	js & g	1.54	13.57	4.52	Affaissement	1	-	-	-	
21	A136U2	Angevillers	grise	0.58	4.64	1.55	Affaissement	3	R136U2	-	4	Zone principalement hors commune

2. Aléa fontis

	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Classe de risque		Remarques
						bati	infra	
1	A122AO	Rochonvillers	Hors minéral	Moyen	-	-	-	Fontis sur travaux

3. Mouvements résiduels

	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Remarques
1	A122T	Hettange-Grande et Rochonvillers	grise	Dépilages anciens à plus de 50 m
2	A136AM1	Angevillers	grise	Dépilages anciens à plus de 50 m
3	A136AM1(1)	Angevillers	grise	Dépilages anciens à plus de 50 m
4	A137B7	Adelaide	grise	Dépilages anciens à plus de 50 m

Commune d' Angevillers
Zones d'aléa et zones de risque

1. Aléa affaissement et effondrement

Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Affaissement maximum (m)	Déformation maximum (mm/m)	Pente maximum (%)	Type d'aléa	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Classe de risque	Remarques	
									bat infra		
1	A123A2	Pensbrunnen	grise	1,39	18,19	6,07	Affaissement	1	R123A1	2	
2	A123Ba	Pensbrunnen	grise	1,24	18,56	6,19	Effondrement brutal - non écarté	0		-	
3	A123Bb	Pensbrunnen	grise	1,24	18,56	6,19	Affaissement	1		-	
4	A123Be	Pensbrunnen	grise	0,68	10,32	3,44	Affaissement	3		-	
5	A123Ca	Pensbrunnen	grise	1,42	21,26	7,09	Effondrement brutal - non écarté	0		-	
6	A123Cb	Pensbrunnen	grise	1,42	21,26	7,09	Affaissement	1		-	
7	A123E	Pensbrunnen	grise	1,22	20,25	6,75	Affaissement	1		-	
8	A123F	Pensbrunnen	grise	1,06	13,79	4,60	Affaissement	1		-	
9	A136A2	Angevillers	grise	1,50	14,52	4,84	Affaissement	1	R136A1	2	
10	A136AD	Angevillers	grise	0,60	4,80	1,60	Affaissement	3		-	
11	A136AQ	Angevillers	grise	0,87	7,60	2,53	Affaissement	3	R136AQ	-	4
12	A136B2	Angevillers	grise	0,94	10,13	3,37	Affaissement	3	R136B1	4	
13	A136C2	Angevillers	grise	1,18	11,75	3,92	Affaissement	1	R136C1	2	
14	A136E2	Angevillers	grise	0,74	8,53	2,85	Affaissement	3		-	
15	A136F2	Angevillers	js & g	1,08	10,10	3,37	Affaissement	3	R136F1	4	
16	A136Ga	Angevillers	js & g	1,54	13,57	4,52	Effondrement brutal - non écarté	0		-	
17	A136Gb	Angevillers	js & g	1,54	13,57	4,52	Affaissement	1		-	
18	A137A2	Adelaide	grise	0,55	5,32	1,06	Affaissement	3		-	
19	A137A5	Adelaide	grise	0,58	5,80	1,93	Affaissement	3	R137A5	-	4
20	A137I	Adelaide	grise	0,85	7,97	2,66	Affaissement	3		-	
21	A137M	Adelaide	grise	0,90	8,39	2,80	Affaissement	3		-	
22	A144B	Sainte-Barbe	grise	0,64	5,05	1,68	Affaissement	3		-	
23	A144CK	Sainte-Barbe	grise	0,54	4,42	1,47	Affaissement	3	R144CK	-	4
24	A144E	Sainte-Barbe	grise	1,00	8,10	2,70	Affaissement	3	R144E1	-	3
25	A144E2	Sainte-Barbe	grise	1,36	12,75	4,25	Affaissement	2	R144E2	-	3
26	A144F2	Sainte-Barbe	grise	0,76	7,13	2,37	Affaissement	3	R144F1	-	4

2. Aléa fontis

Nom de la zone d'aléa	Lieu-dit	Concession	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Bati	Infra	Remarques
1	AP136P1	Ancien Blockhaus	Angevillers	Fort	-	-	Fontis sur puits
2	AP136P2	Hemmerling	Angevillers	Fort	-	-	Fontis sur puits
3	AP136P3	Le puits Armand	Angevillers	Fort	-	-	Fontis sur puits
4	AP136P4	Buschel	Angevillers	Fort	-	-	Fontis sur puits

3. Mouvements résiduels

Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Remarques	
1	A123H	Pensbrunnen	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
2	A123I	Pensbrunnen	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
3	A123J	Pensbrunnen	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
4	A123Z	Pensbrunnen	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
5	A124D	Oeutrange	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
6	A136AM1	Angevillers	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
7	A136AM1(1)	Angevillers	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
7	A137A6	Adelaide	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
8	A137B7	Adelaide	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
8	A144_146A2	Sainte-Barbe	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
9	A144U1	Sainte-Barbe	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
9	A144V	Sainte-Barbe	grise	Déplages anciens à plus de 50 m
10	A144X	Sainte-Barbe	grise	Déplages anciens à plus de 50 m

Commune de Havange
Zones d'aléa et zones de risque

1. Aléa affaissement et effondrement

Norm de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Affaissement maximum (m)	Déformation maximum (mm/m)	Pente maximum (%)	Type d'aléa	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Classe de risque		Remarques
									bati	infra	
1	A125K	Heltang e-Grande	1.38	12.18	4.06	Affaissement	1	-	-	-	
2	A129_134_144A	Ferdinand-Sud, Bassompierre, Sainte-Barbe	0.70	5.36	1.79	Affaissement	3	R129_134_144A	-	4	
3	A129_134A	Ferdinand-Sud, Bassompierre	0.60	4.55	1.52	Affaissement	3	-	-	-	
4	A129_134B	Ferdinand-Sud, Bassompierre	1.16	8.97	2.99	Affaissement	3	-	-	-	
5	A129AA	Ferdinand-Sud	1.30	9.75	3.25	Affaissement	3	-	-	-	
6	A134AE	Ferdinand	0.63	3.99	1.33	Affaissement	3	R134AE	-	4	
7	A134AT	Ferdinand et Sud	0.83	6.35	2.12	Affaissement	3	R134AT	-	4	
8	A134AV	Ferdinand	0.76	4.58	1.53	Affaissement	3	R134AV(1) R134AV(2)	-	4	Zone de risque hors commune Zone de risque hors commune
9	A134B	Ferdinand	0.71	4.97	1.66	Affaissement	3	R134B	-	4	
10	A134D	Ferdinand	0.77	5.80	1.93	Affaissement	3	R134D	-	4	
11	A134Ea	Ferdinand	0.73	5.58	1.86	Brutal - non écarté	0	R134E	-	0	
12	A134Eb	Ferdinand	0.46	3.34	1.11	Affaissement	3	-	-	-	
13	A134F	Ferdinand	0.46	3.34	1.11	Affaissement	3	-	-	-	
14	A134O1a	FERDINAND	1.02	7.46	2.49	Brutal - non écarté	0	R134O1(1) R134O1(2)	-	0	Zone de risque hors commune
15	A134O1b	FERDINAND	1.02	7.46	2.49	Affaissement	3	R134O1(1) R134O1(2)	-	0	Zone de risque hors commune
16	A134R1a	FERDINAND	1.08	8.10	2.70	Brutal - non écarté	0	R134R1	-	0	
17	A134R1b	FERDINAND	1.08	8.10	2.70	Affaissement	3	-	-	-	
18	A134S	Ferdinand	0.68	4.20	1.40	Affaissement	3	R134S	-	4	Zone de risque hors commune
19	A134S1	Ferdinand	0.56	3.91	1.30	Affaissement	3	-	-	-	
20	A134S3	Ferdinand	0.80	5.60	1.87	Affaissement	3	-	-	-	
21	A134S6	Ferdinand	1.16	8.29	2.76	Affaissement	3	R134S6	-	4	
22	A134W 4	Ferdinand	0.44	3.30	1.10	Affaissement	3	R134W 4	-	4	
23	A134W 5	Ferdinand	0.58	4.43	1.48	Affaissement	3	-	-	-	
24	A136AD	Angvillers	0.60	4.80	1.60	Affaissement	3	R136AD	-	4	Zone de risque hors commune
25	A136U	Angvillers	0.58	4.64	1.55	Affaissement	3	R136U	-	4	
26	A136U2	Angvillers	0.58	4.64	1.55	Affaissement	3	R136U2	-	4	
27	A140B	NONDKEIL	1.00	7.50	2.50	Affaissement	3	-	-	-	
28	A144A	Sainte-Barbe	1.28	10.73	3.58	Affaissement	3	-	-	-	
29	A144B	Sainte-Barbe	0.64	5.05	1.68	Affaissement	3	-	-	-	
30	A144C2	Sainte-Barbe	0.84	6.56	2.19	Affaissement	3	R144C1	-	4	
31	A144C4	Sainte-Barbe	0.68	5.10	1.70	Affaissement	3	R144C3	-	4	
32	A144C6a	Sainte-Barbe	1.10	9.00	3.00	Affaissement	3	-	-	-	
33	A144C6b	Sainte-Barbe	1.28	10.43	3.48	Effondrement brutal non écarté	0	R144C5a ou R144C5b	-	0	Prise en compte de R144C5b pour l'affichage de la carte
34	A144CK	Sainte-Barbe	0.54	4.42	1.47	Affaissement	3	R144CK	-	4	
35	A144CU	Sainte-Barbe	0.50	3.66	1.22	Affaissement	3	R144CU(1) R144CU(2)	4	-	
36											
37	A144D1	Sainte-Barbe	0.86	6.97	2.32	Affaissement	3	-	-	-	
38	A144D2	Sainte-Barbe	1.03	9.42	3.14	Affaissement	3	-	-	-	
39	A144D3	Sainte-Barbe	0.32	2.74	0.91	Affaissement	3	-	-	-	
40	A144E	Sainte-Barbe	1.00	8.10	2.70	Affaissement	3	R144E1	-	3	
41	A144E1	Sainte-Barbe	0.54	4.50	1.50	Affaissement	3	-	-	-	
42	A144E2	Sainte-Barbe	1.36	12.75	4.25	Affaissement	2	R144E2	-	3	

2. Aléa fontis

Norm de la zone d'aléa	Lieu-dit	Concession	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Bati	Infra	Remarques
1	AP144P1	Dernière les jardins	Fort	-	-	-	Fontis sur puits
2	AP144P2	Le Fencherheck	Fort	-	-	-	Fontis sur puits

3. Mouvements résiduels

Norm de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Remarques
1	A129X6	Bassompierre	Déplages anciens à plus de 50 m
2	A134BK	Ferdinand Sainte-Barbe	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
3	A134T	Ferdinand	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
4	A136AM1	Saint-Barbe	Déplages anciens à plus de 50 m
5	A144CB	Sainte-Barbe	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
6	A144CP	Sainte-Barbe	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
7	A144S1	Sainte-Barbe	Déplages anciens à plus de 50 m

Commune de Tressange
Zones d'aléa et zones de risque

1. Aléa affaissement et effondrement

N°	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Affaissement maximum (m)	Déformation maximum (mm/m)	Pente maximum (%)	Type d'aléa	Niveau d'aléa	Nom de la zone de risque		Classe de risque		Remarques
									bati	infra	bati	infra	
1	A110CN1	Mont-Rouge	grise	0.71	5.94	1.98	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
2	A125BU3	Hettange-Grande	grise	0.92	8.16	2.72	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
3	A125BX2	Hettange-Grande	jaune sauv	0.40	3.53	1.18	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
4	A125J	Hettange-Grande	jaune sauv, grise	1.23	11.48	3.83	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
5	A125K	Hettange-Grande Nondkeil	grise	1.38	12.18	4.06	Affaissement	Fort	-	-	-	-	
6	A126AZ	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauv	0.84	6.15	2.05	Affaissement	Faible	R126AZ	4	-	-	
7	A126B	Gustave Wiesner et Extension I et II	grise	1.55	14.90	4.97	Affaissement	Fort	R126B1	-	3	-	Zone de risque hors commune
8	A126C	Gustave Wiesner et Extension I et II	grise	1.04	11.68	3.89	Affaissement	Moyen	-	-	-	-	
9	A126D	Gustave Wiesner et Extension I et II	grise	0.98	8.79	2.93	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
10	A126E	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauv, grise	1.95	17.51	5.84	Affaissement	Fort	-	-	-	-	
11	A126F	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauv, grise	0.99	9.97	3.32	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
12	A126G	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauv	1.20	11.61	3.87	Affaissement	Moyen	-	-	-	-	
13	A126H	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauv	0.49	4.25	1.42	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
14	A126I	Gustave Wiesner et Extension I et II	grise	0.83	6.75	2.25	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
15	A126J	Gustave Wiesner et Extension I et II	brune, grise	1.64	13.32	4.44	Affaissement	Fort	-	-	-	-	
16	A126L1	Gustave Wiesner et Extension I et II	brune	0.88	7.00	2.33	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
17	A126L2	Gustave Wiesner et Extension I et II	brune, grise, jaune sauv	1.62	14.73	4.91	Affaissement	Fort	-	-	-	-	
18	A126T	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauv, rouge princ	1.06	8.05	2.68	Affaissement	Faible	R126T	4	-	-	
19	A129AT	Bassompierre et I	grise	0.58	4.15	1.38	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
20	A129D	Bassompierre et I	jaune sauv, grise	0.65	4.96	1.65	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
21	A129E	Bassompierre et I	grise	0.82	6.13	2.04	Affaissement	Faible	R129E1	-	4	-	
22	A129F2	Bassompierre et I	jaune sauv, grise	0.76	5.96	1.99	Affaissement	Moyen	R129F1	-	4	-	
23	A129M	Bassompierre et I	jaune sauv	0.74	5.80	1.93	Affaissement	Faible	R129M1	-	4	-	Zone pratiquement cachée par ses voisins.
24	A133B	Thomas-Byrne I et II	brune	0.59	4.52	1.51	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
25	A133C	Thomas-Byrne I et II	brune	0.50	3.75	1.25	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
26	A133E	Thomas-Byrne I et II	brune	1.42	10.92	3.64	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
27	A133F	Thomas-Byrne I et II	brune, grise	1.12	9.33	3.11	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
28	A133G	Thomas-Byrne I et II	brune, jaune sauv	1.32	10.70	3.57	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
29	A133P	Thomas Byrne I et II	brune	0.40	2.95	0.98	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
30	A133Q	Thomas Byrne I et II	brune	0.75	5.37	1.79	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
31	A133V1	Thomas Byrne I et II	brune, grise	0.80	5.73	1.91	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
32	A134AE	Ferdinand	grise	0.63	3.99	1.33	Affaissement	Faible	R134AE	-	4	-	
33	A134B	Ferdinand	brune	0.71	4.97	1.66	Affaissement	Faible	R134B	-	4	-	
34	A134C	Ferdinand	brune	0.71	4.97	1.66	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
35	A134D	Ferdinand	jaune sauv, grise	0.77	5.80	1.93	Affaissement	Faible	R134D	-	4	-	
36	A134Ea	FERDINAND	jaune sauv	0.73	5.58	1.86	Brutal - non écarté	0	R134E	-	0	-	
37	A134Eb	FERDINAND	jaune sauv	0.73	5.58	1.86	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
38	A134H	Ferdinand	brune, grise, jaune sauv	1.69	12.66	4.22	Affaissement	1	R134H	2	-	-	
39	A134I1	Ferdinand	jaune sauv, grise	1.19	8.92	2.97	Affaissement	Faible	R134I1	3	-	-	
40	A134J	Ferdinand	brune, grise, jaune sauv				Affaissement	Faible	R134J	4	-	-	Zone d'aléa entièrement recouverte par 134H, a134M et A134N1
41	A134K	Ferdinand	brune	0.49	3.56	1.19	Affaissement	Moyen	R134K	2	-	-	
42	A134L1	Ferdinand	brune, grise	1.19	8.70	2.90	Affaissement	Moyen	R134L1	2	-	-	
43	A134M	Ferdinand	brune, grise, jaune sauv	1.68	12.44	4.15	Affaissement	Fort	R134M	2	-	-	
44	A134M1	Ferdinand	grise	0.72	4.77	1.59	Affaissement	Faible	R134M1	-	4	-	Zone de risque hors commune
45	A134N1	Ferdinand	jaune sauv, grise	1.19	8.92	2.97	Affaissement	Faible	R134N1	4	-	-	
46	A134N2	Ferdinand	jaune sauv, grise	1.10	8.26	2.75	Affaissement	Faible	R134N2	4	-	-	
47	A134O1a	FERDINAND	jaune sauv, grise	1.02	7.46	2.49	Brutal - non écarté	0	R134O1(1)	-	0	-	
48	A134O1b	FERDINAND	jaune sauv, grise	1.02	7.46	2.49	Affaissement	Faible	R134O1(2)	-	0	-	Zone de risque hors commune
49	A134O2	Ferdinand	grise	0.90	5.89	1.96	Affaissement	Faible	R134O2	4	-	-	
49	A134P	Ferdinand	jaune sauv, grise	1.04	7.43	2.48	Affaissement	Faible	R134P	-	4	-	
50	A134R1a	Ferdinand	jaune sauv, grise	1.08	8.10	2.70	Brutal - non écarté	0	R134R1	-	0	-	
51	A134R1b	Ferdinand	jaune sauv, grise	1.08	8.10	2.70	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
51	A134S	Ferdinand	grise	0.68	4.20	1.40	Affaissement	Faible	R134S	-	4	-	
52	A134S6	Ferdinand	jaune sauv, grise	1.16	8.29	2.76	Affaissement	Faible	R134S6	-	4	-	Zone de risque hors commune
53	A134W4	Ferdinand	jaune sauv	0.44	3.30	1.10	Affaissement	Faible	R134W4	-	4	-	
54	A134W5	Ferdinand	jaune sauv	0.58	4.43	1.48	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
55	A135AC	Tressange	brune, grise	1.05	7.33	1.47	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
56	A135AC2	Tressange	brune, grise	0.85	5.89	1.96	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
57	A135AF	Tressange	brune, grise	0.52	3.89	1.30	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
58	A135AJ	Tressange	grise	0.56	4.10	1.37	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
59	A135G	Tressange	brune	1.05	7.33	2.44	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
60	A135L1	Tressange	grise	0.79	5.63	1.88	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
61	A135M	Tressange	grise	0.60	4.50	0.90	Affaissement	Faible	-	-	-	-	
62	A140B	Nondkeil et I	grise	1.00	7.50	2.50	Affaissement	Faible	-	-	-	-	

2. Aléa fontis

N°	Nom de la zone d'aléa	Concession	Lieu-dit	Niveau d'aléa	Nom zone de risque	Bati	Infra	Remarques
1	AP125P1	Hettange-Grande	Fond de Bure	Moyen	-	-	-	Fontis sur puits
2	AP126P1	Gustave Wiesner	Ancienne mine	Moyen	RP126P1	Moyen	-	Fontis sur puits
3	AP134Puits d'extraction	Ferdinand	Mine Ferdinand	Moyen	RP134Pex	Moyen	-	Fontis sur puits
4	AP135Puits d'aéragé	Tressange	Ancien Blockhaus	Fort	-	-	-	Fontis sur puits

3. Mouvements résiduels

N°	Nom de la zone d'aléa	Concession	Couches exploitées	Remarques
1	A125BV2	Nondkeil	grise	Dépilages anciens à plus de 50 m
2	A126O	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauvage, grise	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
3	A126P	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauvage, grise	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
4	A126Q	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauvage	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
5	A126S	Gustave Wiesner et Extension I et II	jaune sauvage	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
6	A126S	Gustave Wiesner et Extension I	jaune sauvage	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
7	A129AP1	Bassompierre	jaune sauvage	Dépilages anciens à plus de 50 m
8	A134G	Ferdinand	brune, grise, jaune sauvage	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)
9	A134T	FERDINAND	grise	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%) Zone non visible car recouverte entièrement par les zones voisines.
10	A135O1	Tressange	brune, grise	Chambres et piliers avec effets limités en surface (déformation < 4 mm/m, pente <= 0.8%)